

# FREPP *info*

ÉGLISE DE BOVERNIER

Un PATRIMOINE  
sacré restauré



fédération suisse romande

des entreprises de plâtrerie-peinture

**FREPP**

2025-2 (Eté) – N° 67 – 5500 exemplaires – fr. 9.80



# VOTRE REFERENCE, N°1 EN FAÇADE.

Peinture acrylique silanisée pour façades à base de SilaCryl®, diffusante, à haut pouvoir hydrofuge et à large gamme de couleurs.



Plus d'un million de teintes.



Pour une application universelle sur presque tous les supports, y compris les plinthes.



Protège contre les algues et les champignons.

## Curieux ?

Plus d'infos sont disponibles en cliquant sur le code QR.



THE POWER OF SURFACE.

# SOMMAIRE



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture  
c/o Union patronale du canton de Fribourg  
Rue de l'Hôpital 15, CP 592  
1701 Fribourg  
Tél. secrétariat: 026 350 33 00  
secretariat@afepp.ch  
www.afepp.ch



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE  
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève  
c/o FER Genève  
Rue de St-Jean 98, Case postale 1211 Genève 3  
Tél. secrétariat: 058 715 37 82  
gpg@fer-ge.ch  
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture  
Rue des Noyers 11  
2000 Neuchâtel  
Tél. secrétariat: 032 721 30 40  
info@anepp.ch  
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres  
c/o Bureau des Métiers  
Rue de la Dixence 20  
1950 Sion  
Tél. secrétariat: 027 327 51 31  
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch  
www.avmp.ch



Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture  
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs  
Route Ignace Paderewski 2, CP 1131 Tolochenaz  
Tél. secrétariat: 021 632 14 69  
secretariatspatronaux@fve.ch  
www.gvepp.ch

## EDITORIAL

5

- L'AVMPP vous souhaite la bienvenue en Valais

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP

6-7

- Programme, ordre du jour et inscription

## REPORTAGE

8-13

- Un patrimoine sacré du XVIII<sup>e</sup> siècle magistralement restauré
- Un ouvrage de plâtrerie peinture d'envergure
- La maîtrise de la complexité sur 3 grands chantiers valaisans

## FISCALITÉ

17

- Augmentations d'impôts injustifiées dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pilier

## VIE ASSOCIATIVE

18-25

- Assemblée générale de l'AVMPP, du GVEPP, de la GPG et de l'ANEPP

## PLÂTRE

29-33

- Redonner vie à un immeuble des années 70

## PEINTURE

35-43

- Les peintures à la colle et à la chaux

## SWISSSKILLS 2025

45

- Les talents romands aux championnats suisses

## CHRONIQUE JURIDIQUE

46-47

- Femmes enceintes : Droit au salaire en cas d'incapacité de travailler ?

## FORMATION

49

- Les dates des prochains cours et examens

## VOTATIONS

51

- Suppression de l'impôt sur la valeur locative : une fausse bonne idée !

## SITUATION DU MARCHÉ

56-57

- Indice suisse de la construction



## Rigips® JUUNOO

*Réutilisable, rapide et écologique –  
le système de cloisons breveté*

Vos avantages:

- création rapide d'espaces supplémentaires
- réutilisable jusqu'à 20 fois
- isolation acoustique renforcée jusqu'à 58 dB
- excellente protection incendie jusqu'à EI 60
- profils composés à 98 % de matériaux recyclés
- flexibilité dans la conception et l'utilisation

# L'AVMPP vous souhaite la bienvenue en VALAIS



Florian Lovey  
Président AVMPP

L'assemblée des délégués FREPP se déroulera cet été en terre valaisanne. Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous prions d'ores et déjà de réserver la date du vendredi 29 août 2025 et de réserver bon accueil à l'inscription que vous trouverez dans cette édition du FREPP Info.

**Gardons intactes notre passion et notre créativité. Montrons la même foi en l'avenir que nos prédecesseurs. Parce que demain se construit aujourd'hui, et sera assurément plus beau qu'hier !**

L'AVMPP, par le biais de Gérard Anzenberger pour la section de Sierre, a tout mis en œuvre afin d'assurer une très belle journée en Valais. Il nous tient à cœur de proposer aux convives un programme des plus festifs dans le beau Val d'Anniviers, plus précisément dans un des villages les plus pittoresques de Suisse, le paradis des fleurs, j'ai nommé Grimentz. Nous aurons l'immense privilège de découvrir l'Espace Weisshorn niché dans l'écrin de la couronne impériale. Ne ratez donc pas cette occasion de découvrir un cadre époustouflant avec une vue magnifique sur nos belles montagnes, si chères à notre cœur et surtout de vivre une expérience olfactive et sensorielle dont vous vous souviendrez longtemps. Nous comptons sur la présence de chacun

et nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre venue dans notre beau et chaleureux canton.

Fondée en 1937 déjà, l'AVMPP compte aujourd'hui 140 entreprises membres établies dans tout le Valais. Avec une si importante corporation, il nous est plus facile d'affronter les réalités économiques. Les membres de l'AVMPP peuvent être reconnaissants envers ceux qui les ont précédés, ces pionniers conscients que l'union fait la force. A une époque où les associations professionnelles étaient rares, ils ont pris le pari de se regrouper pour donner à nos métiers sa juste place et leur permettre de se développer dans les meilleures conditions. Ils ont misé d'emblée sur le respect des règles équitables, une formation solide et de bonnes conditions sociales, toutes les conditions indispensables à la vigueur d'une profession. Quasiment 90 ans plus tard, nos préoccupations et nos aspirations restent les mêmes. La satisfaction du bon et beau résultat également. Il appartient à nous tous, membres des comités et des associations, de nous fixer de hautes exigences de qualité, sans transiger sur la compétence. Nos belles professions valent ce que chacun d'entre nous en fait. Gardons intactes notre passion et notre créativité. Montrons la même foi en l'avenir que nos prédecesseurs. Parce que demain se construit aujourd'hui, et sera assurément plus beau qu'hier !

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreux le 29 août prochain à Grimentz afin de partager un verre du vin du glacier, je vous souhaite un bel été. ■



# Assemblée des délégués FREPP

La FREPP a le plaisir d'inviter tous ses membres à son assemblée des délégués le vendredi 29 août 2025 à la salle polyvalente de Grimentz (chemin de la Golette 2), puis emmènera les convives à l'Espace Weisshorn, en téléphérique, selon le programme.



## Ordre du jour

### Partie administrative – 9 h 15

#### (réservée aux membres)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 août 2024
3. Comptes 2024 de la FREPP
  - Présentation
  - Lecture du rapport de révision
  - Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
  - Election des vérificateurs des comptes 2025
4. Comptes 2024 du Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP<sup>3</sup>)
  - Présentation
  - Lecture du rapport de révision
  - Révision des comptes 2025
5. Fixation de la cotisation annuelle 2026
6. Ecole supérieure de la plâtrerie-peinture
  - Présentation du projet
  - Présentation du plan financier
  - Décision des délégués

7. CCT du second œuvre romand
8. Formation professionnelle de base
9. Formation professionnelle supérieure
10. Propositions des membres
11. Divers

### Partie publique – 10 h 45

#### (accueil des invités)

12. Rapports annuels
  - du Président
  - du Directeur
13. Approbation des rapports
14. Prix aux meilleurs(-es) apprentis(-es) romands(-es)
15. Remise des diplômes de formation professionnelle supérieure
16. Parole aux invités



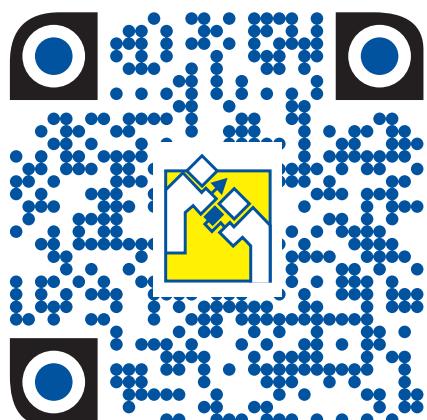
© Sierre-Anniviers

# Programme

8 h 45	Rendez-vous à la salle polyvalente de Grimentz pour le café-croissant
9 h 15	Assemblée administrative des délégués
10 h 30	Accueil des invités
10 h 45	Assemblée publique
11 h 45	Fin de l'assemblée <i>Montée en téléphérique</i>
12 h 15	Apéritif au restaurant de l'Espace Weisshorn
12 h 45	Banquet au restaurant de l'Espace Weisshorn
16 h	Fin de la manifestation

Invitation  
cordiale  
à tous les membres  
au moyen  
du QR-code  
ci-dessous

Inscrivez-vous au moyen  
du QR Code ci-contre  
ou sur notre site internet  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)  
► Activités  
► Assemblée des délégués



## Eglise de Bovernier

# Un patrimoine SACRÉ du XVIII<sup>e</sup> siècle magistralement restauré

**Rénovée à l'initiative de la paroisse, l'église de Bovernier a retrouvé son éclat grâce à un chantier d'envergure. L'entreprise Exquis & Lattion peinture, le bureau Delaloye Architectes SA et l'atelier St-Dismas ont uni leurs savoir-faire pour redonner vie à cet édifice.**

Yannick Barillon  
Journaliste RP

Au cœur du village de Bovernier, l'église de 1748 est transformée plusieurs fois au cours des siècles. Les dernières rénovations datent de 1985. En 2023, l'architecte François Delaloye propose une lecture contemporaine du bâtiment, s'appuyant sur une transformation survenue dans les années 1930. A cette époque, la nef avait été élargie par l'ajout de bas-côtés. Le projet du bureau Delaloye Architectes SA à Martigny est validé par le service des monuments historiques du canton du Valais et par la commission d'art sacré de l'évêché. Il a permis d'imaginer

une nouvelle organisation spatiale, plus fluide et lumineuse, en dialogue avec les usages liturgiques d'aujourd'hui. Initialement, la paroisse propriétaire du lieu souhaitait rénover l'installation de chauffage, explique l'animateur pastoral Gérard Pupipe. Elle décide finalement d'entreprendre une restauration globale de l'édifice. Derrière ses murs, des traces d'humidité, des fissures, des infiltrations d'eau révéleront après restauration des décors masqués par l'intervention des années trente.

### Un réaménagement complet du chœur

Pour l'architecte François Delaloye: «Il s'agissait de retrouver l'esprit de ce lieu de culte, tout en lui attribuant une nouvelle identité.» Dans le chœur, les stalles en bois ont été repensées. Leurs biais d'angle ont été supprimés pour libérer de l'espace.

**Et si l'on perçoit aujourd'hui l'harmonie des volumes, des lumières et des matières, c'est qu'au fil des gestes, architecte et artisans ont embelli l'édifice avec rigueur et maîtrise.**

Les marches qui surélevaient l'autel et le tabernacle ont été supprimées. Ceux-ci reposent désormais sur le sol du chœur facilitant leur appropriation. Les ambons redéployés créent aujourd'hui un équilibre visuel et symbolique entre la lecture et la parole. «Le chœur gagne en lisibilité. Nous avons simplifié les volumes et restauré minutieusement les éléments liturgiques», explique l'architecte. En parallèle, sa structure a été mise à niveau: une nouvelle chape isolée, intégrant un chauffage au sol, a été posée. Les dalles de pierre de la région qui ont pu être conservées ont été démontées et réutilisées pour le parvis. Au sol, un béton poncé laisse apparaître une belle granulométrie. Les voûtes de l'église ont aussi été isolées par soufflage de ouate de cellulose, améliorant le confort thermique de l'édifice.



© F. Bertin



© F. Berlin

Une campagne de sondage a par ailleurs révélé les couleurs et les éléments d'origine. L'atelier de restauration d'art St-Dismas, à Martigny, a découvert des décors cachés sous les peintures des années huitante, tels que des croix de consécration dans les bas-côtés. Des rosaces peintes et des chemins de croix en céramique rares ont aussi été restaurés dans les règles de l'art, tout comme quelques tableaux et sculptures assombries par le temps. «Du choix des matières aux teintes finales, chaque décision a été prise en concertation avec le service des monuments historiques», ajoute l'architecte François Delaloye.

### Des peintures minérales pour absorber l'humidité

Au cœur du chantier, le travail de l'entreprise de plâtrerie-peinture de Liddes, Exquis & Lattion peinture, a redonné de l'éclat aux surfaces. Le peintre Jean-Daniel Exquis précise: «Nous avons d'abord vidé l'espace et emballé minutieusement les éléments d'art sacré pour les protéger. Puis nous avons lessivé à l'ammoniac l'ensemble des parties à travailler.» Afin d'assurer une durabilité, un mortier minéral d'imprégnation a été appliqué, suivi d'une couche de fond légèrement sablée pour masquer les microfissures. Un nouveau crépi d'étanchéité a été mis en œuvre pour les soubassements de l'église, répondant au défi principal: la régulation de l'humidité d'un édifice ancien. Le choix s'est porté sur une peinture minérale de finition au silicate. «Cette peinture respirante absorbe l'excédent

d'humidité et le restitue si l'air devient trop sec», explique Jean-Daniel Exquis.

### Une palette de cinq couleurs à maîtriser

Une palette de cinq nuances de beige a été retenue. L'ensemble a été appliqué à la main avec une brosse carrée et une gestuelle en croix exigeante. Autour des vitraux et dans les zones délicates, les peintres ont procédé à un rechampissage, avec masquage au ruban adhésif pour garantir la netteté des lignes. Le chantier a commencé par les voûtes, grâce à un échafaudage équipé d'un platelage spécifique. «Le plus délicat? C'est la préparation. Il faut penser à tout: protéger les objets, anticiper les différences de tons, travailler à la main sur des surfaces importantes. C'est aussi la richesse de ce chantier», témoigne Jean-Daniel Exquis. Et si l'on perçoit aujourd'hui l'harmonie des volumes, des lumières et des matières, c'est qu'au fil des gestes, architecte et artisans ont embellî l'édifice avec rigueur et maîtrise.

«Au terme de cette rénovation, l'église a retrouvé une cohérence visuelle qui plait aux paroissiens», résume Gérard Pupipe. Grâce à la complicité entre l'architecte, les restaurateurs d'art et les peintres, c'est une véritable renaissance qui s'est jouée. «Nous avons donné le cadre, mais ce sont les mains des artisans qui ont redonné une âme nouvelle à l'église de Bovernier», conclut l'architecte. ■



« Les Jardins de la Source »

# Un ouvrage de plâtrerie-peinture d'envergure pour TADZO & Fils Sàrl

Pour le nouveau quartier piéton de dix bâtiments Les Jardins de la Source, à Romanel-sur-Lausanne, TADZO & Fils Sàrl a réalisé les travaux de plâtrerie et de peinture de 170 logements. Un projet qui a exigé un savoir-faire artisanal et une logistique impressionnante.

Yannick Barillon  
Journaliste RP

Trois maîtres d'ouvrage ont initié la construction Les Jardins de la Source: ce nouveau quartier d'hébergement inter-générationnel et convivial, à l'ouest de Romanel-sur-Lausanne. Un projet immobilier qui s'étend sur dix bâtiments pour un total de 209 logements avec commerces. Sous la responsabilité du bureau Bertola Architecture, l'entreprise de plâtrerie peinture TADZO & Fils Sàrl est mandatée pour les travaux de plâtrerie, les finitions de peintures intérieures et l'isolation thermique extérieure crépie d'un des bâtiments. Un ouvrage qui a mobilisé jusqu'à 25 collaborateurs de l'entreprise de Bremblens. Sur place, elle a réparti ses ouvriers en trois équipes: l'une

dédiée à la mise en œuvre des cloisons de séparation, une autre à la projection du plâtre-machine et lissage de finition et la dernière aux travaux de peinture de finition. Le chantier s'est d'abord illustré par son exigence logistique, notamment lors des livraisons des nombreuses palettes de plaques de plâtre. «C'était une vraie course contre la montre pour réaliser certaines étapes en raison du volume et de l'environnement des travaux», explique Cyril Apothéloz, contremaître chez TADZO & Fils Sàrl. «On a parfois eu jusqu'à 20 personnes pour décharger les camions semi-remorques à l'arrivée du matériel.»

**«C'est un grand projet d'hébergement auquel on est fiers d'avoir contribué. Il nous a permis de montrer l'étendue de notre savoir-faire et de renforcer notre visibilité sur des objets de cette ampleur.»**

*Cyril Apothéloz, contremaître chez TADZO & Fils Sàrl*

### Des techniques de finitions variées

Toutes les cloisons de séparation ont été montées avec soin, avec des carreaux de plâtre massifs ou en plaques de plâtre cartonnées selon les bâtiments. Les murs porteurs ont ensuite été recouverts d'un enduit projeté selon les standards de qualité Q2, avec deux passages pour une finition en crépi, tandis que les plafonds exigeaient une finition Q3 pour la peinture. Le contremaître précise que «les peintures de finition utilisées étaient labellisées Minergie même si ce n'était pas exigé par le projet, car notre entreprise est très attachée au respect de l'environnement.»

Pour les 125 logements en location, des crépis fins de 1 mm ont été appliqués. Pour la vente, les finitions ont pu être choisies, notamment au niveau des teintes, des textures et des détails esthétiques. «Dans certaines salles de bains, nous avons créé des niches sur mesure. Un travail qui exige beaucoup d'adaptation et de patience pour répondre aux demandes évolutives des clients», souligne le contremaître. L'entreprise s'est aussi



© Rita Pereira, Bertola Architecture

illustrée par quelques touches plus contemporaines, comme la réalisation au pochoir des numéros d'étages, au moyen de chablons sur mesure.

### Une isolation thermique extérieure crépie

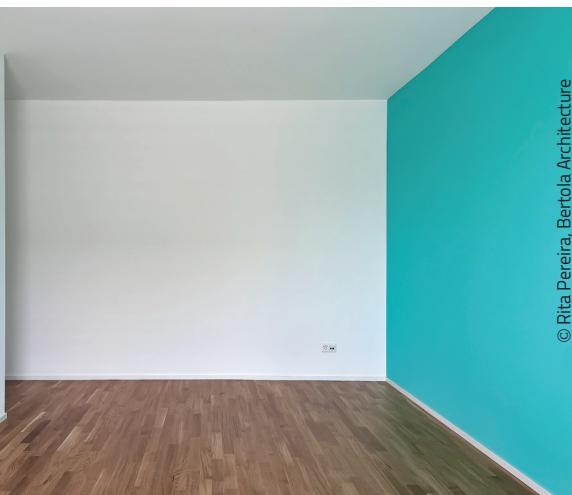
L'entreprise TADZO & Fils Sàrl ne s'est pas contentée des travaux intérieurs. Pour l'un des bâtiments, elle a également réalisé l'isolation thermique extérieure crépie appelée aussi isolation périphérique, avec des matériaux choisis selon les normes liées à la hauteur du bâtiment. Ici, celle-ci étant supérieure à 11 mètres, c'est la laine de roche incombustible (RF1) qui a été utilisée. «Les panneaux ont été découpés sur place, collés puis recouverts d'une colle d'enrobage et d'un treillis à mailles serrées. Pour aplanir les surfaces, une nouvelle couche d'enrobage a été nécessaire pour réaliser ensuite une couche de fond et un crépi de finition, brossé dans certaines zones, pour donner plus de profondeur à cet immeuble.»

Cette dernière phase en crépi est particulièrement exigeante en termes de coordination. Elle a mobilisé jusqu'à quatre ouvriers par étage, travaillant dans un temps rapide et dès les premières heures du jour pour éviter les effets indésirables liés à la chaleur.

### Un chantier de référence

De la première cloison à la dernière couche de peinture, l'entreprise TADZO & Fils Sàrl a mis un point d'honneur à garantir un travail de qualité. Le chantier s'est étalé sur plusieurs années, jalonné de moments clés, tels que le coulage de la chape, crucial pour la réalisation d'un bâtiment. «C'est un grand projet d'hébergement auquel on est fiers d'avoir contribué. Il nous a permis de montrer l'étendue de notre savoir-faire et de renforcer notre visibilité sur des objets de cette ampleur», conclut Cyril Apothéloz. Une réalisation durable et exemplaire qui conjugue maîtrise technique, coordination intermétier et souci du détail et qui illustre parfaitement la valeur ajoutée de l'artisanat dans les grands projets immobiliers d'aujourd'hui. ■

© Rita Pereira, Bertola Architecture



## Gypsa Exploitation SA

# La MAÎTRISE de la complexité sur 3 grands chantiers valaisans

L'entreprise de plâtrerie-peinture de Martigny Gypsa Exploitation SA a démontré son savoir-faire à travers trois grands ouvrages valaisans : un hôtel haut de gamme, une salle de concerts et de congrès et un ensemble de bâtiments publics. Elle a relevé le défi de coordonner et d'exécuter la plâtrerie-peinture de ces trois chantiers exigeants.

Yannick Barillon  
Journaliste RP

### Un hôtel et un quartier au design très soigné

Le nouveau quartier de Martigny Lô Dzè accueille depuis ce printemps l'Hôtel Borsari mais aussi des thermes romains et des restaurants. Dans le cadre de ce projet innovant, propriété de QDS Leisure SA, l'entreprise Gypsa Exploitation SA est intervenue durant une année et demie. La conception des lieux pensée par son propriétaire, amoureux du design et soucieux d'offrir une expérience unique aux visiteurs, imposait un haut niveau de finition.

Les bains publics sont aménagés dans les anciennes caves Orsat. Gypsa Exploitation SA a réalisé 16 voûtes dans les vestiaires hommes et femmes. « Chaque voûte a été montée sur place à partir de profilés entaillés pour créer l'arrondi. C'est un travail long qui a nécessité beaucoup de précision », explique Cédric Vouillamoz, technicien chez Gypsa Exploitation SA. Les

équipes ont également assuré la peinture des murs et le lissage des plafonds. « Dans les bains, nous avons appliqué une peinture résistante à l'humidité sur les plafonds depuis un platelage à 7 mètres de hauteur. Le défi était d'éviter les projections sur le béton teinté de couleur brique des murs que nous avons entièrement protégés après réalisation. » Au rez-de-chaussée, le Bar Alphonse mêle ces bétons lasurés à des poteaux en plâtre préfabriqués dans les ateliers de Gypsa Exploitation SA. Côté restaurant, « l'entreprise a aussi monté des cloisons de 3,60 m renforcées pour assurer la résistance du mobilier suspendu du côté des passe-plats », explique Cédric Vouillamoz. Pour terminer, les bétons des espaces privés et des parties communes de l'hôtel ont été délicatement teintés pour les identifier et donner un aspect naturel et élégant.

**« Chaque voûte a été montée sur place à partir de profilés entaillés pour créer l'arrondi. C'est un travail long qui a nécessité beaucoup de précision. »**

*Cédric Vouillamoz*



Le transport du matériel, compliqué par un accès restreint, a été organisé grâce à un pont de chargement et une grue. Le tout a été introduit par une trappe discrète depuis la cour. La coordination entre les équipes a été essentielle pour finaliser ce chantier d'envergure. Au total, 6 plâtriers ont construit les cloisons et 8 peintres ont couvert les 4800 m<sup>2</sup> du bâtiment, avec un rythme soutenu.



### Une salle de concerts à l'acoustique parfaite

Du côté de Sion, le chantier de la salle de concerts et de congrès Noda BCVS est terminé. Pour Gypsa Exploitation SA l'ambition fut de créer une « coque » acoustique à l'intérieur d'un volume brut de 40 x 20 mètres sur 14 mètres de hauteur. « Avec le suivi du bureau d'architecture accompagné d'un acousticien, on a monté une double structure métallique, avec des panneaux vissés dos à dos, pour intégrer l'isolation dans l'épaisseur même de la paroi », explique Pascal Granges, technicien construction chez Gypsa Exploitation SA.

**Les ouvriers ont posé 2600 plaques de plâtre, et des profilés métalliques de longueur unique mais d'une hauteur allant de 6 à 7 mètres. La pose s'est faite en deux étapes sur la base d'un plan détaillé, et en croisé, pour une meilleure rigidité.**

L'ensemble a été assemblé à sec, comme un Lego, avec un échafaudage sur toute la hauteur, garantissant ainsi la sécurité. Les ouvriers ont posé 2600 plaques de plâtre, et des profilés métalliques de longueur unique mais d'une hauteur allant de 6 à 7 mètres. « La pose s'est faite en deux étapes sur la base d'un plan détaillé, et en croisé, pour une meilleure rigidité. Pour absorber le bruit ambiant, une structure bois en caillebotis a été posée sur toute la hauteur. »

Pour le reste, les plafonds et les murs lisses ont été isolés et giclés de peinture. Quant au sol, il a nécessité la création d'un socle en béton pour résister au poids du métal. Par ailleurs, « Le charpentier a fixé 150 tiges métalliques créant un plancher technique suspendu, totalement invisible du public. » Ce chantier exigeant en manutention a mobilisé jusqu'à 20 personnes. « Il fallait porter tout le matériel à la main jusqu'à l'étage, passer des portes étroites, gérer la sécurité. C'était une intervention millimétrée dans un volume très grand. Tous les collaborateurs sont très fiers d'avoir contribué à cet ouvrage d'importance pour le Valais et pour la culture. »

### La modernisation du Palais du Gouvernement

Le troisième chantier concrétisé par Gypsa Exploitation SA porte sur la restructuration d'un ensemble de trois bâtiments publics : le Palais du Gouvernement de Sion et ses annexes, notamment l'arsenal et le bâtiment dit « De Courten ». Le bâtiment principal a été entièrement vidé, avant de reconstruire les cloisons de séparation entre les étages. « On a créé une dalle en bois, des faux plafonds acoustiques et appliqué plus de 6400 mètres de papier peint, dont une partie restaurée dans son état d'origine », précise Pascal Granges.

Dans l'édifice intermédiaire, autrement touché par un incendie, Gypsa Exploitation SA a réalisé un doublage technique pour répondre aux exigences de protection incendie. Des cloisons spéciales ont été posées, capables de résister 90 minutes au feu. Chaque étape a été validée par l'ingénieur feu, très impliqué dans la mise aux normes sécurité des bâtiments.

Les façades extérieures ont été rafraîchies, en conservant les couleurs existantes à l'exception d'un blanc venu remplacer un rose pâle. Ici aussi, la coordination est centrale, car le chantier est réparti sur plusieurs années. Le palais du gouvernement a été livré en été 2024, l'arsenal jusqu'au dernier bâtiment « De Courten » sont en cours de restauration jusqu'en 2026. « Chaque semaine, des points de situation sont prévus sur place pour définir et bien répartir les tâches en fonction des zones accessibles et des difficultés techniques. »

**« On a créé une dalle en bois, des faux plafonds acoustiques et appliqué plus de 6400 mètres de papier peint, dont une partie restaurée dans son état d'origine. »**

*Pascal Granges*

À travers ces trois projets très différents, Gypsa Exploitation SA a démontré sa capacité à gérer la complexité : volumes atypiques, contraintes acoustiques ou réglementaires, finitions haut de gamme. Partout, la même exigence : respect des conditions de travail et sécurité du personnel, précision des gestes, organisation et suivi des normes. ■



# PARTENA

*pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.*

## Magnum-Partenaires



**AKZO NOBEL COATINGS AG**  
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station  
[www.sikkens-center.ch](http://www.sikkens-center.ch)



**KNUCHEL FARBEN SA**  
Steinackerweg 13, 4537 Wiedlisbach  
[www.colorama.swiss](http://www.colorama.swiss)



**BOSSHARD-FARBEN AG**  
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang  
[www.bosshard-farben.ch](http://www.bosshard-farben.ch)



**RUPF & CO. AG**  
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg  
[www.ruco.ch](http://www.ruco.ch)



**CAPAROL FARBEN AG**  
Gewerbestrasse 5, 8606 Nänikon  
[www.caparol.ch](http://www.caparol.ch)



**SAINT-GOBAIN WEBER AG**  
Täfernstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil  
[www.ch.weber](http://www.ch.weber)



**KARL BUBENHOFER SA**  
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau  
[www.kabe-peintures.ch](http://www.kabe-peintures.ch)



**SOCOL SA**  
Rue du Lac 24, 1020 Renens  
[www.socol.ch](http://www.socol.ch)



**KNAUF SA**  
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL  
[www.knauf.ch](http://www.knauf.ch)



**STO AG**  
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt  
[www.stoag.ch](http://www.stoag.ch)



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

## LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

# IRES

## Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG  
[www.hola.ch](http://www.hola.ch)



PEKA Pinselfabrik AG  
[www.peka.ch](http://www.peka.ch) / [www.pekashop.ch](http://www.pekashop.ch)



DOLD AG  
[www.dold.ch](http://www.dold.ch)



VERNIS CLAESSENS SA  
[www.claessens.ch](http://www.claessens.ch)

## Dosteba

DOSTEBA AG  
[www.dosteba.ch](http://www.dosteba.ch)



PROTABLETTES SA  
[www.protablettes.ch](http://www.protablettes.ch)

## Basic-Partenaires

PERMAPACK AG  
[www.permapack.ch](http://www.permapack.ch)

FESTOOL SCHWEIZ AG  
[www.festool.ch](http://www.festool.ch)

GREUTOL SA  
[www.greutol.ch](http://www.greutol.ch)

TOUPRET SUISSE SA  
[www.toupret.ch](http://www.toupret.ch)

STORCH (SCHWEIZ) AG  
[www.storch.ch](http://www.storch.ch)

LANIT SA  
[www.lanit.ch](http://www.lanit.ch)



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

[www.groupe-de-sponsors.ch](http://www.groupe-de-sponsors.ch)

Chacun de nos clients excelle dans son métier.  
Notre expertise est de vous offrir toute notre attention et toutes  
nos compétences pour que votre entreprise puisse prospérer.



FIDAG AVEC VOUS

[www.fidag-sa.ch](http://www.fidag-sa.ch)

**fidag**

AUDIT | EXPERTISES ET CONSEIL | COMPTABILITÉ | FISCALITÉ

Augmentations d'impôts injustifiées dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pilier

# La classe moyenne, les invalides et les malades PÉNALISÉS !

**La Confédération a un problème de dépenses : celles-ci augmentent plus rapidement que les recettes. À partir de 2027, le plan financier accuse un déficit annuel de trois milliards de francs. Pour respecter le frein à l'endettement, des mesures d'économies sont nécessaires.**

Marija Sommer  
Association Suisse d'Assurances ASA

Fin janvier 2025, le Conseil fédéral a soumis un programme d'allégement budgétaire à la consultation. Mais ce programme n'est pas cohérent: il prévoit également des hausses de recettes. Celles-ci concernent les retraits de capitaux des avoirs des 2e et 3e piliers et pèsent lourdement sur la classe moyenne. Même pour des retraits de capitaux modérés de 200 000 francs, l'impôt fédéral augmente d'environ 50 %.

Les hausses d'impôts prévues dans le programme d'allégement sont arbitraires. Le problème provient des dépenses, et vouloir générer de nouvelles recettes envoie un mauvais signal. Les salariés épargnent tout au long de leur vie active dans les 2e et 3e piliers. Modifier les règles en cours de route par des hausses d'impôts viole le principe de la bonne foi.

Les augmentations prévues de l'impôt fédéral sur les retraits de capital sont énormes:

- pour un retrait modéré de 200 000 francs, l'impôt augmente d'environ 50 % par rapport à aujourd'hui;
- pour 400 000 francs: environ 59 % de hausse;
- pour 600 000 francs: environ 71 % de hausse;
- pour 800 000 francs: environ 77 % de hausse;
- pour un retrait d'un million de francs, l'impôt fédéral est presque doublé: pour une personne seule, il passe de 23 000 à 42 595 francs;

▪ à partir d'un million de francs, l'impôt fédéral continue d'augmenter de manière progressive, dépassant les 100 %.

Les hausses d'impôts prévues sont donc exorbitantes. Elles touchent durement la classe moyenne. Dans l'ensemble, les personnes actives disposent, au départ à la retraite, d'un capital d'environ 500 000 francs dans le 2e pilier. Affirmer

que seuls les riches seraient concernés par ces hausses est infondé au vu des chiffres. De vastes couches de la population sont touchées. Même les personnes disposant d'un capital de prévoyance relativement modeste sont fortement concernées. Les personnes ayant épargné de manière autonome dans le 3e pilier pour leur retraite sont, elles, aussi particulièrement affectées. Sont également concernés les nombreux travailleurs indépendants, qui n'ont pas accès au 2e pilier et investissent davantage dans le 3e pilier. Les nouveaux barèmes beaucoup plus élevés de l'impôt fédéral s'appliqueront aussi à eux.

**Ces hausses massives concernent également les versements de la Fondation suisse pour paraplégiques aux personnes atteintes de paralysie médullaire (...).**

Ce qui est particulièrement choquant: ces hausses massives concernent également, par exemple, les versements de la Fondation suisse pour paraplégiques aux personnes atteintes de paralysie médullaire, ainsi que les prestations des caisses de pension versées aux conjoints survivants. Ces effets sur les cas d'invalidité et de décès ne sont pas mentionnés dans le rapport explicatif relatif à la consultation. Les personnes en mauvaise santé, confrontées à une espérance de vie réduite et qui choisissent donc de retirer leur avoir de caisse de pension sous forme de capital, sont, elles aussi, pénalisées. En plus de leurs soucis de santé, elles doivent supporter des impôts fédéraux plus élevés. C'est injuste.

Ces hausses massives d'impôts affaiblissent la prévoyance individuelle. Dans le système des trois piliers, l'AVS étatique et la prévoyance professionnelle sont complétées par des éléments de prévoyance individuelle. Ces hausses fiscales envoient donc de mauvais signaux.

## Conclusion

Les hausses d'impôts sur les retraits en capital des 2e et 3e piliers sont injustifiées. Elles pénalisent lourdement la classe moyenne, ainsi que les personnes malades ou invalides. Il est inacceptable de modifier les règles fiscales relatives à la prévoyance à long terme en cours de route. ■

## Assemblée générale de l'AVMPP

# Interview du PRÉSIDENT valaisan

C'est dans le cadre accueillant du Pavillon des Mangettes à Monthey, que s'est tenue, le 5 avril 2025, une rencontre marquante pour les professionnels du secteur de la plâtrerie-peinture valaisanne. Organisée par la section du Haut-Lac, sous la présidence de Claude Terrettaz, cette matinée a été l'occasion d'un échange privilégié avec Florian Lovey, président de l'AVMPP.

Xavier Sallen  
FREPP Info

Dans un contexte économique et social en pleine mutation, cette interview a permis de faire le point sur les actions menées par l'association durant l'année écoulée, les défis relevés et les perspectives pour l'année en cours. Entre formation, innovation, engagement pour la relève et défense des conditions de travail, le président revient avec lucidité et enthousiasme sur les grands axes qui ont guidé l'AVMPP au service de ses membres.

**L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis. Comment l'AVMPP a-t-elle traversé cette période ?**

Effectivement, 2024 a été une année complexe, marquée par une instabilité économique mondiale, la hausse des coûts des matières premières et des tensions géopolitiques. Malgré cela, notre association a su faire preuve de résilience. Nous avons renforcé notre capacité d'adaptation et d'innovation, tout en maintenant notre cap et en répondant aux attentes de nos membres.

**La formation semble être un axe fort de votre action. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Absolument. Nous proposons régulièrement des cours de formation continue, partiellement financés par notre commission professionnelle paritaire (CPP). Ces formations sont de véritables leviers de valorisation pour les employés. Je remercie les entreprises qui jouent le jeu en envoyant leur personnel se former. Nous restons à l'écoute de toutes suggestions pour enrichir notre programme.

**Vous organisez également un test d'aptitude pour les futurs apprentis. Quel est son objectif ?**

Ce test, organisé chaque mois de janvier, est facultatif, mais très utile. Il permet d'évaluer les aptitudes scolaires des futurs apprentis : soin, orthographe, calcul, représentation spatiale, etc. C'est un outil précieux pour orienter les jeunes et informer les formateurs.

**Vous avez lancé une initiative originale avec des autocollants « Apprenti à bord ». Quelle est l'idée derrière cela ?**

C'est un clin d'œil sympathique pour valoriser les entreprises formatrices. Ces autocollants, disponibles en français et en allemand, peuvent être apposés sur les véhicules de chantier. C'est une manière simple, mais efficace de montrer notre engagement pour la relève.



Florian Lovey, président de l'AVMPP, remet un présent à David Pires Monteiro d'Aproz (Sarosa SA) pour avoir remporté les derniers Championnats romands en plâtrerie.





## **Vous investissez aussi les réseaux sociaux.**

### **Quels sont vos objectifs ?**

Nous avons lancé une campagne de valorisation du métier de plâtrier sur les réseaux sociaux. Une peintre, Marie Vicquéry, va créer des vidéos promotionnelles sur TikTok pour toucher les jeunes. Notre compte « @avmpp1 » sera le relais de ces contenus. L'objectif est clair: susciter des vocations.

## **L'AVMPP était présente au salon des métiers et formations « Your Challenge ».**

### **Quel bilan en tirez-vous ?**

Un bilan très positif! Près de 31000 visiteurs ont participé. Nos apprentis ont été exemplaires et les activités proposées ont rencontré un franc succès. Merci aux entreprises qui ont permis à leurs apprentis d'y participer. Et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition en 2027!

**« Nous encourageons nos membres à signaler toute infraction. Le dispositif eBadges, lancé début 2025, facilite le contrôle sur les chantiers. C'est un outil que nous souhaitons généraliser. »** *Florian Lovey*

## **Vous êtes également actifs sur le terrain du respect des règles. Pouvez-vous nous parler de l'ARCC ?**

L'Association pour le renforcement des contrôles sur les chantiers de construction (ARCC) lutte contre le travail illicite, la sous-traitance en cascade et le travail du samedi. Nous encourageons nos membres à signaler toute infraction. Le dispositif eBadges, lancé début 2025, facilite le contrôle sur les chantiers. C'est un outil que nous souhaitons généraliser.

## **Quelles évolutions pour les conditions de travail en 2025 ?**

Les salaires ont été augmentés de 0,60 franc/heure dès janvier 2025. Pour les hauts salaires, seule la moitié de cette augmentation est obligatoire. Les procédures d'extension de la convention collective de travail (CCT) 2024-2027 sont en cours auprès du SECO.

## **En conclusion**

La matinée s'est conclue sur une note d'ouverture et de dialogue, avec la prise de parole de plusieurs invités de marque. David Genolet, nouveau directeur du Bureau des Métiers, a partagé sa vision pour les années à venir. Patricia Constantin, présidente du Grand Conseil valaisan, a salué l'engagement de la branche dans la formation et l'économie locale. Baptiste Monnard, président de la FREPP, a quant à lui transmis le message de la faîtière, soulignant l'importance de la cohésion entre les acteurs du secteur. Enfin, Karine Bressan Cescato, vice-présidente de Monthey, a rappelé le rôle essentiel des collectivités dans le soutien aux métiers techniques. L'événement s'est poursuivi dans une ambiance chaleureuse: un apéritif convivial a été servi sur le parvis, suivi d'un repas partagé dans la bonne humeur. ■



## Assemblée générale du GVEPP

# Les Vaudois tracent leur **VOIE**

**Le Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture (GVEPP) s'est réuni le mercredi 14 mai 2025 à Servion pour son assemblée générale annuelle. Une rencontre conviviale, précédée d'une visite exclusive du zoo, qui a permis de faire le point sur une année riche en réformes internes, en collaborations interprofessionnelles et en enjeux cruciaux pour l'avenir de la branche.**

Xavier Saillen  
FREPP Info

C'est dans un cadre bucolique et verdoyant du zoo de Servion que les membres du GVEPP ont été conviés à leur assemblée générale 2025. Après une visite privilégiée des coulisses du parc animalier, les discussions se sont recentrées sur les défis et les avancées du groupe professionnel. Le président Norbert Wuthrich a livré un rapport dense, reflet d'une année de transition, d'initiatives structurantes et de réflexions sur l'avenir du métier.



### Une gouvernance modernisée

L'un des faits marquants de l'année écoulée est sans conteste la mise en place d'une nouvelle organisation interne. Depuis début 2024, chaque président de section est désormais responsable d'un dicastère, choisi selon ses compétences et centres d'intérêt. Cette répartition thématique permet une meilleure réactivité et une circulation plus fluide de l'information. «Cela fonctionne très bien», a affirmé Norbert Wuthrich, saluant l'engagement des membres. Des réunions en petits groupes ont déjà permis d'aborder des problématiques transversales, renforçant la cohésion et l'efficacité du comité.

**Le président a proposé de délocaliser la cérémonie de remise des CFC, traditionnellement organisée à Tolochenaz. Cette année, elle se tiendra dans le cadre du giron FVJC de Concise.**

Ce modèle de gouvernance, plus souple et participatif, permet également de pallier la rareté des rencontres plénières – limitées à quatre par an – en favorisant des échanges réguliers entre les responsables de dicastères. Une dynamique nouvelle qui insuffle un vent de modernité au sein du GVEPP.

L'année 2024 a aussi été marquée par une rencontre prometteuse avec le président du Groupe vaudois du bois, Christian Eggenberger, lors d'un comité extramuros à Thierrens. En découvrant l'organisation du GVEPP, ce dernier a exprimé son intérêt pour une structure similaire au sein de son propre groupe. Plus encore, les deux entités ont identifié des problématiques communes et des pistes de collaboration, notamment pour éviter les doublons dans les interventions sur les chantiers. Cette volonté de rapprochement s'est concrétisée dans le cadre des discussions autour de la Convention collective de travail du second œuvre romand (CCT-SOR), dont le renouvellement est prévu pour 2027. Les secrétaires patronaux des



deux branches, Luc-Francis Martignier et Marc Morandi, traillent déjà de concert, et des séances conjointes ont déjà été organisées pour harmoniser les stratégies.

### **Soutien à la relève et gestion de la transmission**

Le GVEPP ne se contente pas de gérer le présent: il prépare aussi l'avenir. En septembre dernier, une délégation s'est rendue à Lyon pour soutenir les jeunes talents suisses engagés dans les WorldSkills 2024. «J'ai été impressionné par la qualité des travaux et l'ambiance de la remise des prix», a confié Norbert Wuthrich, soulignant l'importance de valoriser les métiers manuels auprès des jeunes générations.

Dans cette même logique, le comité a tenu une assemblée extraordinaire pour réfléchir au renouvellement progressif des présidences de section. L'objectif: assurer une transition en douceur et garantir la pérennité du groupe. Le départ annoncé de Pierre Righini, chef des experts pour l'apprentissage, d'ici fin 2026, illustre cette volonté d'anticipation. Un appel à candidatures sera lancé, avec un cahier des charges précis, et les dossiers seront examinés par le comité cantonal.

Le président a également attiré l'attention sur un sujet d'actualité préoccupant: la votation sur la suppression de la valeur locative. Si cette mesure devait être acceptée, elle pourrait

avoir des conséquences directes sur le secteur de la rénovation. En effet, l'impossibilité de déduire fiscalement les frais d'entretien pourrait inciter certains propriétaires à recourir au travail au noir ou à renoncer à toute intervention. «Il me semble important de se tenir informé et surtout d'aller voter», a insisté Norbert Wuthrich.

Autre dossier sensible: la mise à jour de la liste des entreprises vaudoises reconnues comme expertes devant les tribunaux. Cette liste, jugée trop fournie et parfois obsolète, sera révisée en 2025. Les entreprises concernées recevront un courrier les invitant à confirmer leur intérêt. En l'absence de réponse, leur radiation sera automatique. Une démarche de clarification nécessaire pour renforcer la crédibilité des experts du secteur.

### **Une remise des CFC sous un nouveau jour**

Dans un souci de valorisation des métiers, le président a proposé de délocaliser la cérémonie de remise des CFC, traditionnellement organisée à Tolochenaz. Cette année, elle se tiendra dans le cadre du giron FVJC de Concise, à l'image de ce que pratique déjà le groupe bois. Une manière de donner plus de visibilité à l'événement et de l'ancrer dans le tissu local.

Le GVEPP a également salué l'arrivée de Lionel Arlettaz à la direction de l'Ecole de la construction. Ce dernier a présenté les nouveautés à venir, notamment en matière de formation continue et d'adaptation aux nouvelles technologies du bâtiment. Une collaboration étroite avec les entreprises est prévue pour répondre aux besoins concrets du terrain.

### **Une soirée placée sous le signe de la convivialité**

Après les discussions formelles, les participants ont partagé un apéritif sur la terrasse, avant de déguster un repas préparé sur un brasero géant. Un moment chaleureux, à l'image de l'esprit qui anime le GVEPP: sérieux dans les engagements, mais toujours ouvert à l'échange et à la convivialité. ■





## Assemblée générale de la GPG

# Résilience, engagement et avenir DURABLE

Depuis le sommet du Salève, Gianluca Caragnano dresse le bilan d'une année contrastée pour le secteur de la plâtrerie-peinture à Genève.

Xavier Sallen  
FREPP Info

L'Assemblée générale de la Gypserie Peinture Genève (GPG) s'est tenue, jeudi 22 mai 2025, dans un cadre aussi symbolique qu'inspirant: le «Balcon de Genève», au sommet du Salève. En cette fin de matinée, les membres ont été accueillis avec des lunettes de soleil offertes, un clin d'œil qui a, semble-t-il, convaincu le soleil de faire quelques apparitions. C'est dans cette atmosphère conviviale, mais studieuse que Gianluca Caragnano, président de la GPG, a présenté son rapport annuel. Il y a abordé les défis économiques, les enjeux structurels du canton, la lutte contre la concurrence déloyale, et les efforts déployés pour promouvoir les métiers auprès des jeunes. Interview.

**Pour commencer, comment décririez-vous l'année 2024 pour le secteur de la plâtrerie-peinture à Genève ?**

Merci à vous. 2024 a été une année de défis, mais aussi de résilience. Le contexte économique mondial a ralenti la croissance, et Genève n'a pas échappé à cette tendance. Le secteur de la construction, bien qu'impacté par l'inflation et les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, a su faire preuve de solidité. Nos entreprises ont dû composer avec des hausses de coûts, mais elles ont tenu bon.

**Quels ont été les principaux obstacles rencontrés par vos membres ?**

Plusieurs. D'abord, la hausse des prix des matériaux, qui pèse lourdement sur les marges. Ensuite, la transition énergétique, qui impose de nouvelles normes et techniques, tout en maintenant des prix compétitifs. Et bien sûr, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, un problème structurel que nous combattons activement par la formation et la promotion de nos métiers.

## Justement, vous avez beaucoup investi dans la promotion des métiers. Quels ont été les résultats ?

Nous sommes très fiers de notre campagne « Ton métier, ton style de vie ». Elle a touché un large public, notamment via les réseaux sociaux, les cinémas et les transports publics. Les retours sont excellents. Nos matinées découvertes ont affiché complet, et notre site « deviens.ch » a attiré des milliers de visiteurs. C'est un signal fort: les jeunes s'intéressent à nos métiers quand on leur en parle avec passion et modernité.

**« Nous sommes très fiers de notre campagne « Ton métier, ton style de vie ». Elle a touché un large public, notamment via les réseaux sociaux, les cinémas et les transports publics. Les retours sont excellents. »** Gianluca Caragnano, président GPG

## La concurrence déloyale reste un sujet sensible. Où en est-on aujourd'hui ?

C'est un combat de tous les jours. En 2024, plus de 1400 contrôles ont été effectués par le Bureau de Contrôle des Chantiers. Près de 330 entreprises ont vu leur activité suspendue. La CPSO a également été très active, avec plus de 820 000 francs de sanctions infligées. Ces chiffres montrent que le système fonctionne, même s'il est perfectible. Nous encourageons tous les donneurs d'ordre à consulter les listes noires avant d'attribuer des mandats.

## Et sur le plan local, quelles sont les difficultés spécifiques à Genève ?

La rareté des terrains constructibles, la protection des zones agricoles, la congestion routière... tout cela freine les projets et complique la logistique des chantiers. Genève est malheureusement championne des embouteillages en Suisse. Cela engendre des retards et des surcoûts importants pour nos entreprises.



## Un mot pour terminer ?

Malgré les vents contraires, notre secteur avance. Grâce à l'engagement de nos membres, à la rigueur de nos contrôles et à notre volonté de former la relève, nous restons confiants. La GPG est plus que jamais mobilisée pour défendre un secteur essentiel à la qualité de vie et au développement de notre canton.

## Formation professionnelle

Jean-Michel Chabloz dresse un bilan sur l'année écoulée. En 2024, la formation dans les métiers de la peinture et de la plâtrerie à Genève a connu des résultats contrastés. Si le recrutement reste bon pour les peintres (30 CFC, 8 AFP), les plâtriers peinent à attirer (4 contrats). Le taux de réussite varie: 55 % pour les peintres CFC, 77 % pour les AFP, et 92 % pour les candidats art. 32. Les résiliations de contrats en première année restent élevées (24 %), tout comme les échecs scolaires (38 %). Près de la moitié des apprentis sont engagés sans évaluation d'entrée. Malgré ces défis, la promotion des métiers s'intensifie via les Villages des métiers, Spark et la plateforme Deviens.ch.

## En conclusion

L'assemblée a également été marquée par les interventions de Pierre-Alain L'Hôte, président de la FMB, sur l'économie genevoise, et de Baptiste Monnard, président de la FREPP, qui a transmis le message de l'association faîtière et invité les membres à l'assemblée des délégués du 29 août. La journée s'est conclue par le tirage au sort de la GPG Cup, puis un cocktail dînatoire avec une vue imprenable sur le canton de Genève. ■



## Assemblée générale de l'ANEPP

# La PREMIÈRE pour le nouveau président

Un an après son élection à la présidence de l'ANEPP, Gianni Buschini dresse un premier bilan. Entre défis économiques, dialogue politique et engagement pour la relève, il revient sur une année intense, marquée par des transformations profondes du secteur. Dans cet entretien, il partage sa vision, ses priorités et les perspectives qu'il entrevoit pour la branche.



Xavier Sallen  
FREPP Info

Jeudi 12 juin 2025, le comité de l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtreire-peinture (ANEPP) a convié ses membres et invités à l'auberge La Tène dans la nouvelle commune de Laténa pour partager un moment fort convivial. Nous avons rencontré le nouveau président afin de lui poser quelques questions sur sa première année de présidence.

### Cela fait un an que vous avez pris la tête de l'ANEPP. Quel regard portez-vous sur cette première année de mandat ?

C'est une année qui m'a profondément enrichi. J'ai abordé ce mandat avec enthousiasme, mais aussi avec humilité. Très vite, j'ai mesuré l'ampleur de la tâche. Présider l'ANEPP, c'est être à l'écoute, défendre nos valeurs, et construire des ponts avec nos partenaires. C'est exigeant, mais passionnant.

### Quels ont été les principaux défis rencontrés ?

Le contexte économique reste tendu. Ce ne sont pas que les coûts des matériaux qui inquiètent, mais la baisse des marges, la raréfaction des commandes, et la complexité des marchés publics. La récente décision du Tribunal fédéral sur la loi neuchâteloise en est un exemple : elle accroît la charge administrative, ce qui peut décourager les PME. Nous devons veiller à ce que les marchés publics restent accessibles et équitables.

### Et sur le plan politique ?

Nous restons attentifs aux signaux. La réforme de l'AVS, par exemple, suscite des inquiétudes légitimes. La campagne « Pas touche aux salaires » du PLR reflète bien cette tension. Il est crucial de protéger la classe moyenne et les PME face à l'alourdissement des charges.

### Vous avez aussi évoqué des avancées en matière de partenariats...

Absolument. La création de l'UAP-SOR est une avancée majeure pour la coordination romande. Nos liens avec la CNCI, l'UNAM, la FNSO et d'autres faîtières sont solides. Ils nous permettent de mieux comprendre le paysage politique et d'agir de manière concertée.

### La question de la relève semble aussi centrale dans votre discours.

C'est une priorité. Le salon « Capacité 2026 » est un outil stratégique pour renforcer l'attractivité de nos métiers. Il devient



Gianni Buschini, félicitant le nouveau maître peintre du canton de Neuchâtel, Damien Boscaglia



difficile de recruter, et cela touche tout le secteur. Nous devons montrer aux jeunes que nos métiers ont de la valeur, un avenir, et qu'ils peuvent y faire carrière.

**« Le contexte économique reste tendu. Ce ne sont pas que les coûts des matériaux qui inquiètent, mais la baisse des marges, la raréfaction des commandes, et la complexité des marchés publics. » Gianni Buschini**

### **L'initiative cantonale sur les apprentis a fait débat. Quelle est votre position ?**

Cette initiative, sous couvert de protection, remet en cause l'engagement des entreprises formatrices. Les contrôles existent déjà et fonctionnent. Le Conseil d'État l'a bien compris en rejetant le texte. Une enquête, commandée par 25 associations économiques auprès de l'HEarc, est en cours pour objectiver le débat. J'encourage toutes les entreprises et leurs apprentis à y participer.

### **En conclusion, quel message souhaitez-vous adresser aux membres de l'ANEPP ?**

Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. L'ANEPP est une organisation vivante, engagée, forte de 81 ans d'histoire. Dans un monde en mutation, nous devons rester vigilants, adaptables, et ouverts aux nouvelles technologies, sans jamais perdre de vue la valeur de notre savoir-faire. C'est notre force, et notre responsabilité. ■

## **Former aujourd'hui, bâtir demain**

*La fondation neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture poursuit avec constance son engagement en faveur de la formation professionnelle, pilier essentiel de la relève dans les métiers du second œuvre. En 2024, elle a mis à disposition des supports pédagogiques pour les apprentis, organisé des tests d'aptitudes pour mieux orienter les formateurs, et soutenu activement la promotion des métiers. Elle a également pris part au Forum des métiers, organisé la cérémonie de remise des certificats et attribué des récompenses aux lauréats, qu'ils soient en formation initiale ou supérieure.*

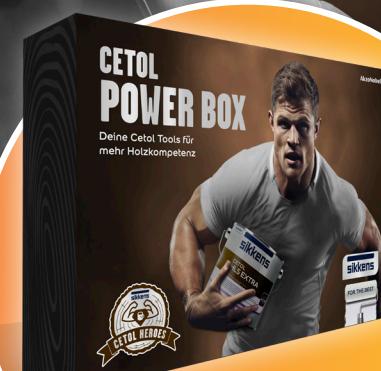
*Cette année, 4 certificats fédéraux de capacité ont été délivrés en plâtrerie, ainsi qu'une attestation d'aide-plâtrier. Du côté de la peinture, 17 certificats et 4 attestations ont été remis. Actuellement, 70 jeunes – dont 9 jeunes femmes – suivent une formation à Colombier. Ces chiffres témoignent de l'attrait pour nos professions, mais aussi du travail qu'il reste à faire pour renforcer la mixité.*

*Le salon « Capa'Cité », les forums des métiers, les après-midis découvertes et les journées portes ouvertes sont autant d'occasions de susciter des vocations, notamment auprès des jeunes issus de la migration. La fondation rappelle enfin l'importance, pour les entreprises, de publier leurs places d'apprentissage sur orientation. ch : un geste simple, mais fondamental pour assurer la relève de demain.*



**AkzoNobel**

- ✓ Pour des surfaces en bois qui restent longtemps protégées et belles
- ✓ Pour ton bon travail avec les meilleurs résultats
- ✓ Pour encore plus de connaissances sur le thème du bois
- ✓ Pour l'avenir : économique et durable



Demande ici immédiatement ta Cetol Power Box et viens la chercher dans le Sikkens Center de ton choix ! Dans la limite des stocks disponibles !





**FOR THE BEST**



**PLUS DE DOUBLE SAISIE**  
AVEC L'APPLICATION DE MÉTRÉ

Peinture des murs  
27.3 m<sup>2</sup>



Enregistrer numériquement  
les mesures et les travaux



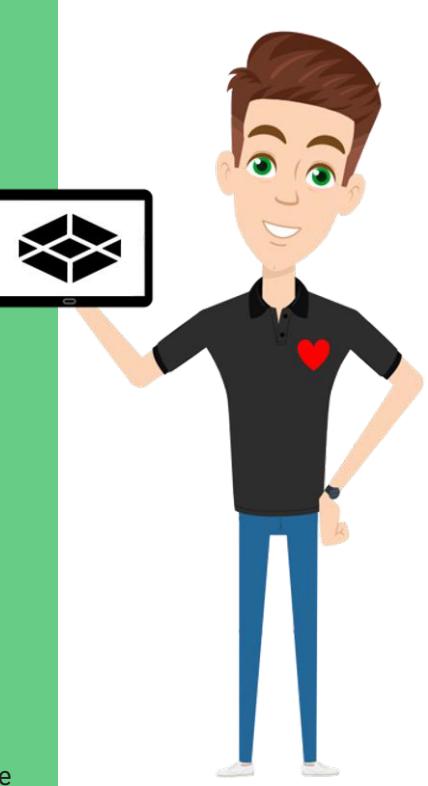
Transférer dans votre logiciel  
de bureau : BauBit, Sorba, etc.



Métré & offre prêts à l'envoi !



**ÆSTICO**





**VIDEO**

## Sika ComfortFloor® Nature

# Sol résistant à l'esthétique naturelle du LIÈGE

Découvrez Sika ComfortFloor® Nature, la toute dernière innovation de la gamme décorative Sika ComfortFloor®. Grâce à l'intégration de particules de liège, ce revêtement de sol allie résistance, confort et un design d'inspiration naturelle, pour une ambiance chaleureuse et contemporaine.

Sika

### Un sol sans joints, naturel et écoresponsable

Sika ComfortFloor® Nature marie la performance du polyuréthane à l'authenticité du liège pour offrir un sol continu à l'aspect naturel. Grâce à sa composition riche en matières premières renouvelables, il contribue à réduire l'empreinte carbone, tout en conservant les atouts techniques qui font la renommée de la gamme Sika ComfortFloor®.

**Les sols Sika ComfortFloor® sont durablement élastiques, résistants aux sollicitations mécaniques, sans joints ni raccords, faciles à nettoyer et résistants au jaunissement.**

Les sols Sika ComfortFloor® sont durablement élastiques, résistants aux sollicitations mécaniques, sans joints ni raccords, faciles à nettoyer et résistants au jaunissement.

Ils offrent un bon confort acoustique ainsi qu'une agréable sensation à la marche, grâce à une surface tempérée. Par ailleurs, les revêtements de sol Sika ComfortFloor® sont compatibles avec le standard Minergie-Eco, sans solvants, à faibles émissions et respectueux de l'environnement.

La gamme de systèmes permet la création de sols uniques exclusifs, personnalisables à l'infini selon les souhaits du client, avec des finitions minérales dynamiques ou un aspect spatulé.



*Sika ComfortFloor® Nature combine le polyuréthane et des charges de liège pour créer un sol écologique, sans joints et d'aspect naturel. © Sika*

Des palettes de couleurs soigneusement sélectionnées sont proposées pour chaque système afin de répondre à toutes les envies de design.

### Une solution polyvalente pour tous les environnements exigeants

Grâce à leur grande adaptabilité à divers types de supports, les revêtements Sika ComfortFloor® sont idéaux pour les espaces à fort passage, comme les écoles, crèches, établissements de santé, hôtels ou restaurants. Une réponse esthétique, confortable et durable aux besoins des environnements professionnels les plus variés. ■

Plus d'informations :





## RiDoor® sideliner

*Élégantes portes coulissantes à galan-  
dage peu encombrantes, sans cadre de  
porte, pour cloisons de séparation sèches*

Les portes coulissantes ne sont pas seulement pratiques et peu encombrantes. Grâce à sa flexibilité et son élégance, le système RiDoor® sideliner apporte également des touches de design d'intérieur particulières. Le montage esthétique sans huisseries visibles ainsi que les battants de porte avec des surfaces différentes et des couleurs personnalisables y contribuent.



[rigips.ch/fr](http://rigips.ch/fr)

A LA RECHERCHE DE

# PAPIER PEINT?

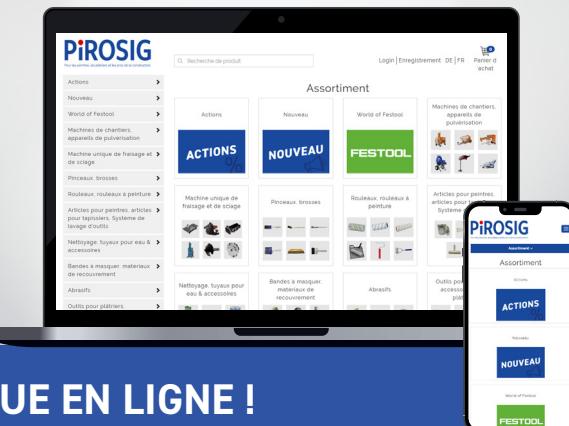
**SHOWROOM DE 200 M<sup>2</sup>:**  
Z.I. Les Iles, chemin Grély 4  
1950 Sion

**REVENDEUR POUR LES MARQUES:**  
Arte | Élitis | Phillip Jeffries  
Londonart | Wall&decò



**MATÉRIAUX**  
**EN LIGNE:**  
[www.nuance-joris.ch](http://www.nuance-joris.ch)

# PiROSIG



VISITEZ NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE !

La boutique en ligne pour les peintres et les plâtriers

[shop.pirosig.ch](http://shop.pirosig.ch)



Rénovation énergétique et surélévation

# Redonner vie à un immeuble des ANNÉES 70

Comment améliorer le confort, la durabilité  
et la valeur d'un bâtiment tout en le  
modernisant de manière respectueuse de  
son environnement ?

---

Pour la Commission Plâtre: Rigips SA

À Echandens, charmante commune vaudoise nichée entre les vignes et les rives du lac Léman, une caisse de pension propriétaire d'un immeuble construit en 1970 a relevé ce défi avec succès.

Situé à quelques pas du château, l'immeuble de trois étages abrite quinze appartements régulièrement entretenus à

**Le propriétaire a donc décidé d'intervenir en profondeur, avec un double objectif: améliorer la performance énergétique du bâtiment et en optimiser le potentiel par une surélévation.**



l'intérieur. Toutefois, l'enveloppe extérieure n'avait pas fait l'objet d'une rénovation majeure depuis plusieurs décennies. Le propriétaire a donc décidé d'intervenir en profondeur, avec un double objectif: améliorer la performance énergétique du bâtiment et en optimiser le potentiel par une surélévation. Une opération ambitieuse confiée à des entreprises et des architectes locaux, alliant savoir-faire artisanal et innovations techniques.





© Philippe Weissbrodt

### Une enveloppe thermique repensée

Le projet a débuté par la réfection complète de la façade, désormais dotée d'une isolation périphérique performante. Cette nouvelle peau thermique permet de répondre aux exigences actuelles en matière d'efficacité énergétique, tout en apportant un réel confort phonique aux habitants. Le choix des matériaux s'est porté sur des produits recyclés et fabriqués localement, favorisant une approche durable de la construction. Les éléments isolants utilisés offrent une excellente tenue au feu, une qualité essentielle dans les projets de rénovation de bâtiments collectifs.

### Une surélévation qui valorise l'existant

Le chantier s'est poursuivi avec la transformation des combles en un espace de vie supplémentaire. Une surélévation en bois préfabriqué a été mise en œuvre, apportant un nouveau volume habitable à la toiture, orienté plein sud avec vue dégagée sur le lac Léman. Ce nouveau niveau accueille aujourd'hui un loft moderne, aménagé sur mesure avec des rangements intégrés

conçus par un artisan menuisier de la région. L'ensemble des structures en bois a été isolé avec des matériaux à haute performance thermique, garantissant un confort optimal été comme hiver.

### Une toiture repensée pour l'avenir

La toiture existante a, elle aussi, été intégralement refaite. Elle intègre désormais une isolation renforcée ainsi qu'une sous-couche rigide adaptée à l'installation future de panneaux solaires. Ce choix s'inscrit dans une vision à long terme, orientée vers l'autonomie énergétique et la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment.

### Une attention particulière portée à l'acoustique

L'aménagement du nouveau logement dans les combles posait un défi supplémentaire: garantir une isolation acoustique efficace pour les appartements situés en dessous, sans pour autant alourdir la structure existante. La solution retenue repose sur une chape sèche légère, composée de granulats

Zone d'application	Type de matériau	Produits utilisés	Fonction principale
<b>Façades (400 m<sup>2</sup>)</b>	Panneaux de laine de verre	MW-ECO 034	Isolation thermique et phonique, incombustible
	Système d'ITE avec crépi	Weber Therm	Protection et finition de façade
<b>Toiture (200 m<sup>2</sup>)</b>	Panneau rigide isolant pour sous-toiture	ISORIGID	Isolation thermique continue, support PV
	Matelas en laine minérale	SWISSROLL 030	Isolation thermique entre chevrons (ossature bois)
<b>Chape sèche (100 m<sup>2</sup>)</b>	Plaques de plâtre fibrées haute densité	Rigidur	Couche de répartition rigide, sèche et légère
	Panneau isolant acoustique à haute compression	LURO 814	Isolation aux bruits d'impact



© Philippe Weissbrodt

d'égalisation et de plaques en fibres de plâtre, posées sur une couche isolante résistante à la compression. Cette combinaison assure une atténuation significative des bruits d'impact, améliorant ainsi la qualité de vie des occupants.

### Une réussite locale inspirante

Au fil des mois, le chantier s'est transformé en un véritable projet pilote, mettant en lumière les bénéfices d'une rénovation bien pensée. L'immeuble, désormais remis au goût du jour, s'intègre harmonieusement dans le paysage bâti d'Échandens, tout en affichant des performances énergétiques dignes d'un bâtiment neuf. Ce projet exemplaire a attiré l'attention des voisins, curieux d'en apprendre davantage sur les démarches entreprises et les solutions mises en œuvre.

Par ce projet de rénovation et de surélévation, la caisse de pension a non seulement valorisé son patrimoine immobilier, mais aussi contribué activement à la transition énergétique locale. Une preuve que durabilité, confort et esthétique peuvent parfaitement cohabiter dans le bâti existant. ■



© Philippe Weissbrodt

## Vision futuriste

### 2<sup>e</sup> partie

Le plâtre est un matériau de construction couramment utilisé pour les murs intérieurs et les plafonds. Cependant, avec les progrès technologiques et les avancées dans les matériaux de construction, le plâtre pourrait être utilisé de manière plus futuriste dans la construction.

Voici quelques utilisations potentielles du plâtre dans la construction du futur :

- Isolation thermique : Le plâtre peut être utilisé pour créer des panneaux d'isolation thermique plus efficaces et plus écologiques que les matériaux traditionnels, tels que le polystyrène expansé ou la laine de verre.
- Construction de maisons imprimées en 3D : Le plâtre est un matériau idéal pour la construction de maisons imprimées en 3D en raison de sa capacité à être facilement modelé et façonné.
- Construction de structures légères : En mélangeant le plâtre avec des fibres de verre ou de carbone, il est possible de créer des structures légères et résistantes qui pourraient être utilisées dans la construction de ponts ou de bâtiments à grande échelle.
- Revêtements muraux intelligents : Le plâtre pourrait être utilisé comme base pour des revêtements muraux intelligents qui intègrent des capteurs pour surveiller la qualité de l'air, la température et l'humidité.
- Réparation rapide des structures : Le plâtre pourrait être utilisé pour réparer rapidement les structures endommagées grâce à l'utilisation de robots qui pourraient appliquer du plâtre avec une grande précision.

Ces idées ne sont que quelques exemples de la façon dont le plâtre pourrait être utilisé de manière plus futuriste dans la construction. Avec le temps, il est possible que de nouvelles utilisations émergent à mesure que les avancées technologiques continuent à transformer l'industrie de la construction.

*Mario Manzini (source : Wikipédia)*





## Soyons précis

Seuls les faits comptent en termes d'isolation de façades:

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Incombustibilité A1
- Réduction du bruit perçu

### COMPACT PRO.

Un talent naturel pour les façades.



[flumroc.ch/compact-pro](http://flumroc.ch/compact-pro)



**weber**  
SAINT-GOBAIN

*Une grande avancée*  
**VERS UN AVENIR DURABLE**  
**MARMOtherm Circle + MW-Eco 034**

Avec **MARMOtherm Circle**, tous les composants peuvent être triés de manière homogène et recyclés après le démantèlement.

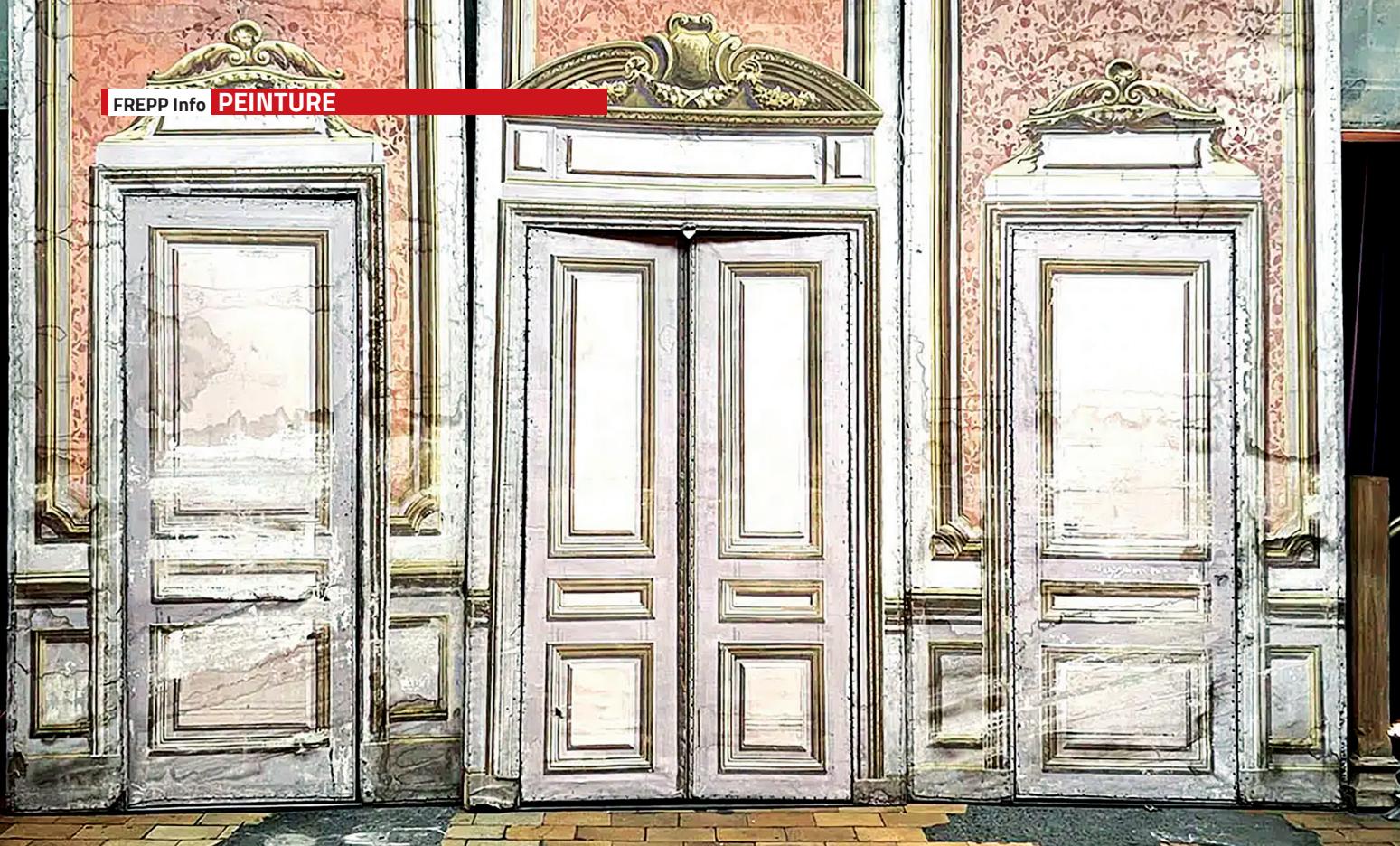
**Total Facading** **MARMORAN**

Notre panneau isolant en laine minérale le plus durable  
**MW-Eco 034**

- Composé à 80% de verre recyclé et pouvant être recyclé indéfiniment
- Fabriqué en Suisse avec de l'électricité provenant de l'énergie hydraulique
- Label de qualité eco1

 Vous trouverez plus d'infos sur les produits ici.

[www.ch.weber](http://www.ch.weber) 



## Les peintures historiques – 2<sup>e</sup> partie

# Les PEINTURES à la colle et à la chaux

**La peinture à la colle est un badigeon ou une détrempe dans laquelle le liant est de la colle de peau ou de la caséine. Dans la peinture artistique, on parlera de tempéra. Cette technique de peinture en bâtiment s'employait surtout pour la peinture des plafonds, jusqu'à la diffusion des émulsions modernes, vinyliques ou glycéropthaliques.**

Pierre-Yves Correvon  
Techno GR

Historiquement, le liant principal était de la colle de peau sous forme de gélatine fabriquée en faisant bouillir longuement des peaux de divers animaux. Son emploi en peinture, avec une charge blanche, craie ou kaolin, est bien documenté depuis le 18<sup>e</sup> siècle. L'emploi de la caséine comme liant est lui aussi ancien, attesté dès le 11<sup>e</sup> siècle. La caséine est soluble en milieu basique et insoluble en milieu neutre, ce qui impose de préparer la peinture peu avant l'application. La peinture se vendait, au 20<sup>e</sup> siècle, sous forme de sachets à diluer dans l'eau. La présentation du pigment

et du liant dans des sachets séparés permettait à l'utilisateur de faire son propre mélange coloré. Elle a servi pour les décors de théâtre, pour lesquels la solidité avait peu d'importance, et où on appréciait son effet retardateur pour l'incendie.

Les liants organiques ont l'inconvénient d'être propices, en présence d'humidité, au développement de micro-organismes, bactéries ou champignons. On observe alors des taches, ainsi qu'une désintégration de la couche de peinture. On tente d'y remédier en incorporant des biocides, sans qu'aucun ne résolve le problème.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de badigeon, la tendance veut que l'on nomme ces peintures « réversibles ». ...

Les peintures réversibles sont des revêtements qui peuvent être facilement enlevés sans endommager le support ou la couche sous-jacente. Elles sont particulièrement utilisées dans le domaine de la conservation et de la restauration d'œuvres d'art ou de bâtiments historiques, ainsi que dans certains contextes décoratifs où la possibilité de revenir à l'initiale est importante.

### Peinture à la chaux

La peinture à la chaux est, comme son nom l'indique, un type de peinture dont le liant principal est de la chaux. Elle est obtenue par mélange de chaux, d'eau, de pigments et d'adjuvants (rétenteur d'eau, dispersant, liant complémentaire...)

Les recettes de peinture à la chaux sont anciennes. La chaux possède des propriétés assainissantes, elle régule l'hygrométrie et l'humidité, assure la protection des murs tout en les laissant respirer. De plus, la peinture à base de chaux possède une transparence particulière intéressante pour certains effets décoratifs.



Venise et les îles qui l'entourent, sont beaucoup d'exemples de minéralité et de chaux colorées.

Comme pour les enduits, la peinture à la chaux a deux fonctions:

- La protection du parement (de pierres, de briques, d'enduit) en couvrant la surface minérale d'une couche de liant pur. Cette couche de liant, légèrement soluble dans l'eau, est renouvelée périodiquement.
- La présentation: intentionnelle ou pas, l'application d'un lait de chaux (de plâtre, ou d'argile blanche) colore en blanc le parement. A l'intérieur, surtout quand les moyens techniques d'éclairage sont restreints, son rôle réfléchissant est également intéressant. Selon les époques et les pays, l'ajout de pigments a permis de colorer dans une gamme spécifique liée à la nature minérale de ceux-ci.

Quand on parle de peinture, il est toujours nécessaire d'étudier leurs liants. Les liants peuvent être distingués selon leur nature.

- Minérale: argile, chaux, plâtre.
- Organique: sucs de plantes, résines et gommes, huiles, sang, les détrempe ou tempéra (gélatine, méthylcellulose, amidon, œuf, caséine).
- Synthétique: silicate, vinylique, acrylique, alkyde.

Les deux premiers sont dits traditionnels par opposition aux liants synthétiques.

Le choix du liant se fera selon plusieurs critères:

- Luminance: chaux aérienne 0,85; chaux hydraulique < 0,75.
- Caractéristiques de l'enduit support: on cherchera à avoir une bonne accroche mécanique, mais aussi une accroche chimique (ionique) – on prendra plutôt une chaux de même nature que celle de l'enduit.
- Conditions de mise en œuvre: pluie, température extérieure, vent, ensoleillement, délai de chantier (la chaux aérienne est sensible plus longtemps à de mauvaises conditions d'application).





Les anciennes carrières d'ocre dans le Luberon en France dont les couleurs sont tellement chaleureuses

### La chaux aérienne en pâte

C'est la chaux vive éteinte industriellement ou par des moyens artisanaux dans un grand volume d'eau. Elle doit être tamisée pour enlever ce qu'on appelle «les grappiers» (surcuits ou incuits). Elle se conserve aussi longtemps qu'elle est dans l'eau sans gaz carbonique. La chaux en pâte sera délayée jusqu'à une fluidité convenable pour être appliquée à la brosse. L'inconvénient de la chaux en pâte est qu'elle ne permet pas de calculer la coloration et l'adjuvantation par pesée à cause de sa teneur variable en eau. Ses caractéristiques colloïdales et l'absence de carbonatation partielle à l'extinction par immersion en font une chaux aérienne d'excellente qualité.

### La chaux aérienne en poudre

C'est la chaux vive éteinte industriellement par aspersion avec le dixième de son poids en eau. Mélangée à de l'eau, elle se conserve aussi longtemps qu'elle est recouverte par celle-ci. Carbonatée, elle reste légèrement soluble dans l'eau. Comme pour la chaux aérienne en pâte, sa prise se fait par fixation de gaz carbonique: la carbonatation. Mesurable en poids et en volume, elle permet de calculer la coloration et l'adjuvantation par pesée. Quand elle est adjuvante avec des résines, son temps d'utilisation est réduit à une journée maximum.

### La chaux hydraulique naturelle

C'est la chaux obtenue avec des calcaires contenant de 5 à 20 % d'argile. Elle est en poudre de couleur blanchâtre à grèsâtre. Mélangée à de l'eau, son temps d'ouverture est limité à 5 heures environ (selon la température et l'humidité) par sa prise à l'eau par cristallisation (30 % de carbonatation et 70 % de cristallisation environ). Elle est insoluble.

### L'eau

Elle a trois rôles:

- Donner sa plasticité au lait de chaux.
- Servir de catalyseur. Quand on utilise de la chaux liquide, son évaporation permet la carbonatation (le gaz carbonique transforme l'eau en acide carbonique; le CO<sub>2</sub> réagit avec l'hydroxyde de calcium pour fixer le liant).
- Permettre la cristallisation dans le cas d'une chaux hydraulique.

### Les pigments

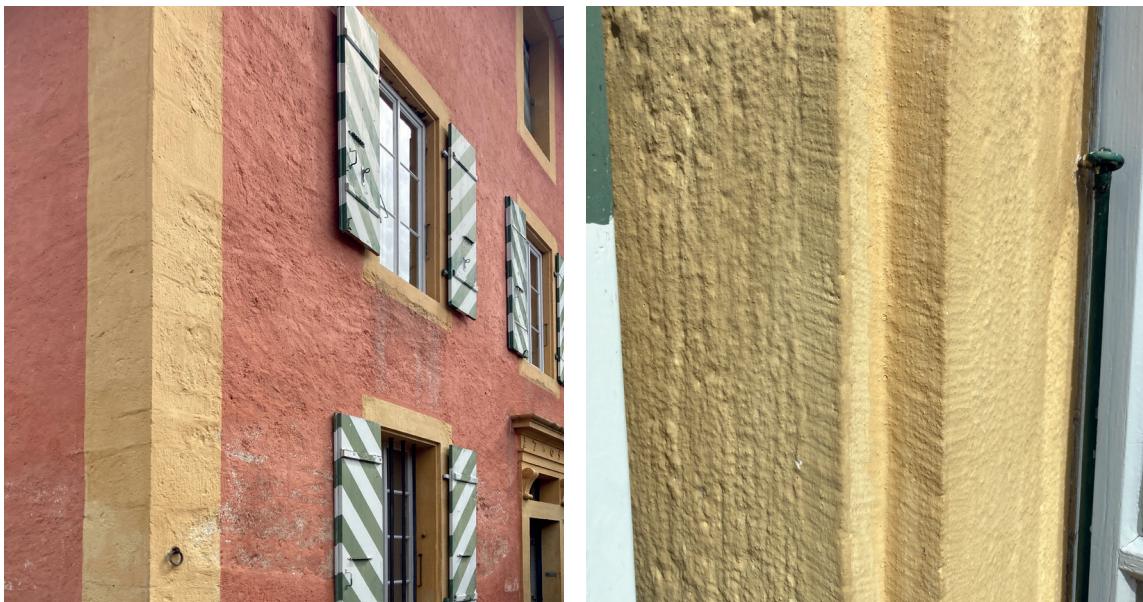
Ce sont les agrégats du lait de chaux. Il est nécessaire qu'ils soient compatibles avec l'alcalinité de la chaux. Leur rôle est d'apporter la couleur. On distingue les pigments d'origine naturelle (ce sont les ocres ou terres) et les pigments d'origine artificielle (ce sont les oxydes métalliques).

### Les terres naturelles ou ocres

Elles proviennent principalement de la kaolinite et la goethite. Leur pouvoir couvrant est plus faible que celui des oxydes. Elles se dispersent facilement dans les laits de chaux et sont plus aisément fixées par ceux-ci.

- L'ocre jaune
- L'ocre rouge
- La Terre de Sienne naturelle
- La Terre de Sienne calcinée ou brûlée
- La Terre d'Ombre naturelle
- La Terre d'Ombre calcinée ou brûlée
- Le noir de vigne, le noir d'ivoire, le noir de pêche

...



Une cure du nord vaudois avec des couleurs vives (ocre rouge et ocre jaune)

## Les oxydes

Fabriqués industriellement à l'aide de métaux, leur utilisation avec les laits de chaux est plus délicate (dispersion, fixation par la chaux, stabilité du pigment)

Les principaux oxydes utilisés avec les laits de chaux:

- L'oxyde vert (oxyde de chrome)
- L'oxyde rouge (oxyde de fer)
- L'oxyde jaune (oxyde de fer)
- Le bleu d'outremer (ou de Guimet)

Terres et oxydes sont miscibles entre eux sans effets secondaires. La couleur des oxydes est moins chaude que celle des terres ou ocres, mais elle permet, en faible quantité avec ceux-ci, d'en rehausser la couleur. Les densités sont variables selon les pigments.

## Le chaulage

Il jouait un rôle d'entretien et antiseptique. Épais, il est masquant et laisse apparaître les traces du pinceau (cordage). Il peut être mélangé à un agrégat très fin.

## Le badigeon

2 à 5 volumes d'eau pour un volume de chaux. Il ne corde pas, mais masque la texture du support. Coloration: les pigments incorporés au badigeon vont le colorer plus ou moins, selon l'utilisation de terres ou d'oxydes et suivant les quantités employées. Le principe de base est le suivant: on indique la concentration de pigment dans le lait de chaux en donnant le pourcentage du poids de pigment par rapport au poids de chaux. On détermine le poids de chaux en multipliant son volume par sa densité.

## L'eau-forte et la détrempe à la chaux

Le rapport volume d'eau par rapport au volume de chaux est de 4 à 10 pour 1. Par rapport au badigeon, l'eau-forte contient proportionnellement la moitié moins de chaux. Coloration: le fait que l'eau-forte contienne au minimum deux fois plus d'eau que le badigeon a deux effets:

- Elle est moins épaisse et sa coloration sera plus transparente, aquarellée.
- On pourra, par rapport au badigeon, ajouter un pourcentage de pigment plus important sans trop épaisser le liquide. Le point de saturation des colorants est de 60-65 % pour les terres et de 30-35 % pour les oxydes par rapport au poids de chaux utilisée.

Au-delà, la coloration ne change plus; on ne fait qu'épaissir le liquide en ajoutant de la charge. C'est le lait de chaux utilisé pour peindre a fresco (couche fine pouvant être fixée sur le support).

## L'eau de chaux

C'est un filtrat de lait de chaux saturé. Utilisé pour l'humidification et la préparation des supports avant une peinture à la chaux.

## Choix

Le choix du type de lait de chaux se fera en fonction des résultats voulus: aspects «bouche-pores» ou non, couleurs soutenues ou non...

Critères de choix des types de lait de chaux:

### Chaulage

- Sur maçonnerie de moellons, enduit et modénature
- Aspect très épais, application rustique (grosse brosse)
- Généralement blanc, usage sanitaire
- Technique à sec

### Badigeon

- Sur parement enduit, modénature
- Aspect masquant, épais, cordé (brosse et pinceau)
- Couleurs peu saturées
- Techniques à sec

### Eau-forte

- Sur parement enduit et sur pierre
- Aspect aquarellé (brosse et pinceau)
- Possibilités de couleurs vives, fortement concentrées
- Technique à sec et a fresco

### Patine

- Sur modénature et sur pierre
- Grande transparence, privilégié la texture du support (brosse éponge)
- Permet d'uniformiser et vieillir les zones de parement
- Technique à sec et a fresco

### L'adjuvantage

La technique de la peinture à la chaux peu onéreuse, traditionnelle du décor dans le bâti ancien comme les techniques d'enduit a un résultat lié au respect des conditions de mise en œuvre. Maîtrisée par les anciens, ces hommes de métier l'ont pratiquée avec pragmatisme au cours des siècles d'expérience et l'ont améliorée en utilisant divers liants et adjuvants (œuf, huile ajoutée lors de l'extinction de la chaux, sel d'alun...)

De nos jours, quand cela est nécessaire, des matériaux modernes permettent d'améliorer la qualité des laits de chaux en les adjuvantant. Traditionnels ou contemporains, les adjuvants, s'ils améliorent certaines caractéristiques, en transforment d'autres: ainsi, la caséine, les résines synthétiques ou l'huile de lin améliorent la qualité des laits de chaux en tant que liants complémentaires, cependant, ils en réduisent la porosité.

### Mise en œuvre: la nature du support

Les supports traditionnels de la peinture à la chaux sont les supports minéraux: la pierre, la brique de terre cuite, les enduits de chaux, de plâtre et chaux, la terre crue. Sur le plâtre, farinage et décollement sont très fréquents. Selon les natures géologiques de pierre, la tenue sera également variable: les

laits de chaux sont de meilleure tenue sur les pierres basiques (calcaires) possédant une bonne porosité. Les peintures organiques, le bois, les matériaux contemporains (PVC...), les plâtres et les plâtres cartonnés ne conviennent pas comme support de la peinture à la chaux traditionnelle. Certains produits industriels contenant de la chaux et fortement chargés en résine permettent d'en approcher l'aspect et la coloration. Pour la préparation du support, celui-ci doit être propre, sans partie farineuse et avoir une certaine granulométrie (attention aux surfaces trop lisses). Les fonds devront être brossés, dépoussiérés et lavés. Le support doit être humidifié avant chaque couche, car un support sec absorbe l'eau nécessaire à la bonne prise du lait de chaux et provoque un farinage. Cependant, un excès d'eau en surface supprime une partie de l'accroche et du pouvoir couvrant du lait de chaux, d'où la nécessité d'humidifier la veille. L'enduit support doit avoir terminé sa prise. Dans le cas contraire, des chaux libres peuvent migrer à la surface et former des efflorescences disgracieuses. Seule la technique a fresco permet l'application d'eau-forte sur un enduit frais dans des conditions strictes.

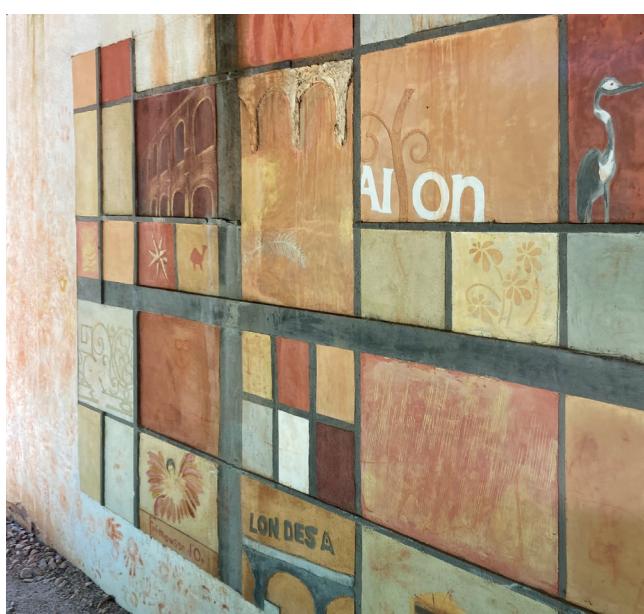
### Les conditions d'application

Les saisons les plus propices pour l'application de la peinture à la chaux sont, comme pour les enduits, le printemps et l'automne.

Ceci pose le problème du respect des conditions météorologiques (particulièrement en façades)

- Température minimum du support: 5°
- Température de l'air extérieur comprise entre 5° et 30°
- Pas de vent ou vent modéré: il existe la possibilité de protéger en bâchant (pas de film transparent provoquant un effet de serre)
- Éviter le soleil direct (sinon dessication trop rapide entraînant le farinage)

...



## L'application des laits de chaux

Sur un enduit ancien et si l'on désire colorer avec des pigments, il est préférable d'uniformiser la couleur globale avant de la colorer; on passe donc une couche de lait de chaux blanc sur son ensemble. La peinture à la chaux se fait par couches croisées en terminant verticalement (facilitant ainsi l'écoulement de l'eau de pluie). La couche doit être appliquée couvrante, on ne peut pas tirer sur un lait de chaux comme on le fait avec une peinture à l'huile, par exemple. Il faut éviter de donner de grands coups de brosse. Il est nécessaire également de toujours remuer le lait avant chaque prélèvement dans le bidon. Le temps de séchage entre les couches varie, selon les conditions météorologiques, de 1 à 3 jours. Si on travaille par couches successives, il est préférable d'utiliser des laits de plus en plus dilués. Les laits de chaux s'éclaircissent toujours en séchant. Il est difficile de se rendre compte de la couleur obtenue avant le séchage complet.

## La technique à fresco

On dit également à la fresque. Cette technique est proche de celle utilisée par les peintres fresquistes; elle s'oppose à la technique de peinture à la chaux sur enduits ayant terminé leur prise, dite à sec ou a secco.

Le support de finition doit avoir suffisamment carbonaté pour ne pas être dégradé par le passage de la brosse ou du pinceau. Le temps d'application de l'eau-forte dépend naturellement des conditions climatiques et varie d'un à deux jours au maximum.

## Peintures minérales

Le terme de peintures minérales désigne les peintures contenant des liants minéraux. Ces peintures sont de deux sortes selon la nature de leur lien minéral principal: la chaux et le silicate.

Alors que les liants à base de chaux carbonatent au contact du dioxyde de carbone et de l'eau, les liants silicatés (généralement silicates de sodium ou de potassium) font leur prise avec le CO<sub>2</sub> et forment des silicates de calcium hydratés au contact d'autres minéraux, comme la chaux qui se trouve dans le support.

Aujourd'hui les revêtements à base de chaux sont principalement employés dans le domaine de la restauration des bâtiments anciens, notamment des monuments historiques. Leur résistance aux intempéries reste limitée (à l'exception des techniques à fresco).

Quand on parle aujourd'hui de peintures minérales, c'est en général pour évoquer des peintures aux silicates, dont le lien est le silicate de potassium. On parle également de peintures au verre liquide.

*Bâtiment historique:  
des surfaces à traiter en  
peinture au silicate.*



La composition particulière des peintures aux silicates confère à ces dernières des propriétés très spécifiques de résistance au vieillissement et aux intempéries. Leur durée de vie peut largement dépasser une centaine d'années.

## Histoire

Les alchimistes à la recherche de la « pierre philosophale » (fabrication d'or) ont découvert dans des foyers des perles brillantes vitreuses. Le sable mélangé à la potasse et la chaleur fondent pour former des perles de verre liquide (silicate de potassium). De premiers petits disques ronds de silicate de potassium ont été utilisés pour fabriquer les premières fenêtres.

La première production industrielle de silicate de potassium s'est faite en Allemagne, elle remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. La première tentative de fabrication de peinture au silicate de potassium revient à Johann Nepomuk von Fuchs. On trouve vers 1850 la mise en peinture des façades de la Pinacothèque de Munich par les peintres Kaulbach et Schlotthauer. Ces peintures, qui contenaient des pigments (terres) non réactifs, ont vite été délavées.

C'est le roi Louis I<sup>er</sup> de Bavière qui a été l'initiateur du travail de recherche intense d'Adolf Wilhelm Keim pour mettre au point cette nouvelle peinture. Grand amateur d'art, il était enthousiasmé par les fresques à la chaux richement colorées



du nord de l'Italie et voulut voir ces œuvres d'art fleurir dans son royaume de Bavière. Mais le climat plus rude du nord des Alpes dégradait ces peintures en peu de temps. Il demanda alors à l'académie scientifique bavaroise de faire trouver un procédé de peinture qui ressemblerait à la chaux, mais avec une durée de vie plus longue.

Les peintures minérales ont été brevetées en 1878 par l'artisan Adolf Wilhelm Keim et sont fabriquées jusqu'à aujourd'hui par l'entreprise qui lui a succédé, Keimfarben à Diedorf, près d'Augsbourg en Allemagne.

Il existe encore aujourd'hui des peintures d'origine datant du XIX<sup>e</sup> siècle, comme par exemple les façades de l'Auberge «Weisser Adler» à Stein am Rhein ou l'hôtel de ville de Schwytz (1891), à Oslo (1895) ou à Traunstein en haute-Bavière (1891).

## Propriétés

Les peintures minérales sont composées de pigments minéraux et de silicate de potassium, qui est appelé également silicate liquide. Les revêtements minéraux ne forment pas de film comme les autres peintures, mais ils pénètrent le support sur quelques microns et se minéralisent en faisant prise avec la chaux libre du support de façon indissociable (silicification). Il en résulte une liaison très résistante entre la peinture et le support.

Le liant silicate est parfaitement résistant aux ultraviolets, contrairement aux liants organiques, tels que les dispersions acryliques ou siloxanes qui se fragilisent avec le temps et sont sujets au farinage, ce qui conduit à des écaillages et des décollements de la peinture, le liant minéral silicate est lui parfaitement stable. C'est cette liaison chimique avec le support ainsi que la résistance du liant aux UV qui constituent les raisons essentielles de l'exceptionnelle résistance des peintures aux silicates.

**Les peintures minérales ont été brevetées en 1878 par l'artisan Adolf Wilhelm Keim et sont fabriquées jusqu'à aujourd'hui par l'entreprise qui lui a succédé, Keimfarben à Diedorf, près d'Augsbourg en Allemagne.**

Les peintures aux silicates font leur prise en réagissant avec la chaux libre présente dans le support. C'est la raison pour laquelle elles peuvent être appliquées sur des supports minéraux, tels que les enduits ou le béton, mais pas sur le plâtre ni sur les supports qui sont revêtus d'un revêtement organique. Elles ne peuvent pas non plus être appliquées sur les métaux et seulement sous certaines conditions sur le bois.

...



La perméabilité à la vapeur d'eau (ouverture à la diffusion) des peintures aux silicates est identique à celle du support. Les peintures aux silicates n'empêchent donc pas la diffusion de la vapeur d'eau. L'humidité contenue dans la maçonnerie et dans l'enduit peut ainsi se diffuser vers l'extérieur, ce qui permet de conserver des murs secs et d'éviter des désordres liés à l'humidité. Aucune condensation ne se forme à la surface des murs, limitant ainsi le risque d'apparition d'algues et de moisissures.

**Les couleurs des peintures minérales aux silicates sont extrêmement stables. La tenue des teintes dépasse largement plusieurs dizaines d'années du fait qu'elles ne contiennent que des pigments minéraux parfaitement stables aux UV.**

L'alcalinité élevée du liant silicate apporte une résistance particulière contre les micro-organismes, de telle sorte qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter des conservateurs à la fabrication de la peinture.

Les surfaces recouvertes d'un revêtement minéral sont moins sensibles à l'encrassement, car, contrairement aux revêtements organiques, elles ne se chargent pas en électricité

statique et ne deviennent pas poisseuses sous l'effet de la chaleur (aucune thermoplasticité). De ce fait, les particules de poussières adhèrent moins facilement et peuvent être éliminées par les eaux de pluie.

Ces peintures sont incombustibles comme le silicate de potassium qu'elles contiennent, dans la mesure où elles contiennent moins de 5 % de composés organiques.

Les couleurs des peintures minérales aux silicates sont extrêmement stables. La tenue des teintes dépasse largement plusieurs dizaines d'années du fait qu'elles ne contiennent que des pigments minéraux parfaitement stables aux UV. Les peintures minérales sont élaborées à partir de matières premières minérales. Leur fabrication et leur cycle de vie sont respectueux de l'environnement. Leur durabilité permet d'économiser des ressources énergétiques, leur composition exempte de matières polluantes préserve l'environnement et la santé. Pour cette raison, les peintures minérales sont très appréciées dans le domaine de la construction durable. Les peintures au silicate de potassium, par contre, manquent de souplesse et d'élasticité.

### Types

On distingue aujourd'hui trois principaux types de peinture minérale aux silicates de potassium. Les peintures aux silicates pures à deux composants qui sont d'une part une poudre colorée sèche ou détrempée dans de l'eau, d'autre part un composant liquide, le



*Seules des peintures minérales permettront une bonne diffusion de la vapeur d'eau.*

liant silicate. Leur utilisation requiert un savoir spécifique et une grande expérience. Elles sont principalement utilisées pour les monuments historiques dans les pays germaniques.

La première peinture aux silicates monocomposants a été mise au point pendant les années 1950. En ajoutant du silicate de potassium jusqu'à 5 % de sa masse d'additifs organiques (dispersion acrylique, hydrofuge, épaisseur etc.), on obtient une peinture prête à l'emploi. Selon la norme, ces produits sont considérés comme des peintures minérales, s'ils ne contiennent pas plus de 5 % de parts organiques. Le domaine d'application des peintures minérales monocomposant est large, elles peuvent être appliquées sur des fonds plus fragiles, voire sur d'anciens revêtements organiques. Leur mise en œuvre est beaucoup plus simple que les peintures aux silicates pures.

Il existe depuis 2002 une troisième catégorie de peintures minérales aux silicates, la peinture sol-silicate, qui est élaborée à base d'un double-liant de silicate de potassium et de gel de silice. Comme pour les peintures aux silicates monocomposants, la part organique est limitée à 5 % de façon à garantir la prise chimique dans le support ainsi que tous les avantages des peintures minérales. Avec la peinture sol-silicate, il est possible de recouvrir d'anciens fonds organiques. La prise est à la fois chimique et physique. ■

Sources: Patrimoine des peintures & Bosshard-Farben AG

Photos: Pierre-Yves Correvon



## ***Le daltonisme***

Le daltonisme est une maladie, ou plutôt une imperfection de la vision qui consiste à confondre certaines couleurs entre elles ou à ne pas percevoir certaines couleurs déterminées.

Le mot de « daltonisme » vient de Dalton, physicien anglais (1766-1841), qui fut le premier à étudier sur lui-même cette curieuse affection de la vue. Dalton ne distinguait que le jaune et le bleu. C'est en général le rouge et le vert qui paraissent semblables, sans que l'on puisse déterminer laquelle de ces deux couleurs est perçue. Le vert est parfois aussi confondu avec le bleu, mais plus rapidement. La confusion des couleurs provient aussi parfois de l'ignorance, de l'indifférence, du manque d'observation. Cette confusion portera assez rarement sur les tons francs, sur les 7 éléments du spectre, mais surtout sur les tons rompus.

Il est assez curieux de constater que le daltonisme est très rare chez la femme, car une femme pour 10 hommes est atteinte par cette affection. Cette question du daltonisme est donc très importante pour l'exercice de certains métiers, puisqu'on sait, par exemple, que de nombreux accidents de chemin de fer se sont produits par le fait que les conducteurs de locomotive, daltoniens, confondaient sans le savoir les disques rouges et verts !

Il est évident que cette infirmité, peu gênante pour certaines professions, est un obstacle pour celui qui désire se vouer à la peinture.

*Pierre-Yves Correvon*

## JUIN ET JUILLET

### ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM



Fr. 3'584.00

p.ex. échafaudage roulant  
Dimensions : 0,75x2,00x6,30m travail



Fr. 6'185.60

p.ex. échafaudage roulant  
Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail



Fr. 8'888.00

p.ex. échafaudage roulant avec escalier  
Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail

Echafaudages selon nouvelles normes EN/1004 2021 et SUVA  
Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valable en juin et juillet, hors taxes et livraison



**Accès & Elévatique SA**  
Accès & élévations SA

Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • [info@elevatique.ch](mailto:info@elevatique.ch)  
021 711 77 77 • [www.elevatique.ch](http://www.elevatique.ch)



**KÄRCHER**

## BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.  
[kaercher.ch](http://kaercher.ch)

**SORBA**  
Solution logicielle globale pour les entreprises de plâtrerie et peinture



[www.sorba.ch](http://www.sorba.ch)

+ swiss made software

 fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture  
**FREPP**

## Partenariat commercial, notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.– (hors taxes)

Contact: 027 322 52 66 - [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)

## SwissSkills 2025 à Berne

# Les TALENTS romands aux championnats suisses

**Du 18 au 21 février, les meilleurs apprentis plâtriers et peintres de Suisse romande se sont affrontés lors des Championnats romands des métiers, dans le cadre du Salon START ! à Fribourg. À l'issue de cette compétition, trois jeunes talents ont décroché leur ticket pour les SwissSkills 2025 à Berne.**

Xavier Sallen  
FREPP Info

Le Salon START! Forum des métiers a accueilli du 18 au 21 février 2025 les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture (CR), un événement phare pour la relève professionnelle en Suisse romande. La cérémonie de remise des prix s'est tenue le samedi 22 février, clôturant une semaine riche en émotions, en démonstrations de savoir-faire et en esprit de compétition.

Parmi les nombreux jeunes talents en lice, trois candidats se sont particulièrement distingués et représenteront la FREPP lors des SwissSkills 2025 à Berne, du 17 au 21 septembre. Il s'agit d'Enya Koch (FR) et Emmie Clément (FR) pour le métier de peintre, ainsi que de David Pires Monteiro (VS) pour celui de plâtrier.

Afin de préparer au mieux cette échéance nationale, les trois sélectionnés participeront à une semaine d'entraînement intensif à Wallisellen, du 11 au 15 août 2025. Cette préparation commune avec les candidats de Suisse alémanique vise à garantir une égalité des chances et une cohésion d'équipe renforcée.

**La commission des CR, le comité de la FREPP et l'ensemble de ses membres adressent leurs encouragements à tous les candidats en route vers les SwissSkills.**

### Mais aussi...

Deux autres candidats romands, Typhaine Gander (VD) et Enzo Vigneron (FR), n'ont pas démerité. Grâce à la qualité de leur travail, ils auront l'opportunité de se mesurer aux candidats alémaniques lors d'une journée de qualification décisive, prévue le 19 juillet prochain. Une ultime chance pour décrocher une place aux côtés des représentants déjà qualifiés.

La commission des CR, le comité de la FREPP et l'ensemble de ses membres adressent leurs encouragements à tous les candidats en route vers les SwissSkills. Ces jeunes professionnels incarnent l'excellence et l'avenir des métiers de la plâtrerie et de la peinture en Suisse romande. ■



David Pires Monteiro (VS) de l'entreprise Sarosa SA à Sion



Enya Koch (FR), de l'entreprise Kaufmann Malergeschäft GmbH à Kerzers



Emmie Clément (FR), de l'entreprise ANB Peinture à Fribourg

## Femmes enceintes

# DROIT au salaire en cas d'incapacité de travailler ?

**Tant sous l'angle juridique que médical, la grossesse ne constitue pas une maladie. Cependant, pour être payée, la femme enceinte incapable de travailler doit fournir un certificat médical qui atteste de cette incapacité.**

Olivia Guyot Unger  
Titulaire du brevet avocat et directrice du SAJEC – FER Genève

**Selon l'article 324a, alinéa 1 du Code des obligations (CO),** lorsque l'employé(e) est empêché(e) de travailler sans faute de sa part pour des causes inhérentes à sa personne, telles que maladie, accident, accomplissement d'une obligation légale ou d'une fonction publique, l'employeur lui verse le salaire pour un temps limité, y compris une indemnité équitable pour le salaire en nature perdu, dans la mesure où les rapports de travail ont duré plus de trois mois ou ont été conclus pour plus de trois mois.

L'art. 324a al. 2 du CO précise comme suit la notion de temps limité: *Sous réserve de délais plus longs fixés par accord, contrat type de travail ou convention collective, l'employeur paie pendant la première année de service le salaire de trois semaines et, ensuite, le salaire pour une période plus longue fixée équitablement, compte tenu de la durée des rapports de travail et des circonstances particulières.*

L'**alinéa 3** de cette disposition indique que l'employeur a les mêmes obligations **en cas de grossesse**. Quant à l'**alinéa 4**, il permet de déroger au régime légal par accord écrit, contrat type de travail ou convention collective à condition d'accorder au travailleur des prestations au moins équivalentes.



Olivia Guyot

L'art. 324a du CO règle donc le droit au salaire lorsque l'employé(e) est empêché(e) de travailler sans faute de sa part. Trois régimes sont envisageables selon cette disposition, à savoir:

- **Le régime légal** (alinéa 1), selon lequel l'employeur verse le salaire «pour un temps limité». Ce régime de base correspond à un seuil minimal de protection auquel il n'est pas possible de déroger en défaveur du travailleur.
- **Le régime complémentaire** (alinéa 2), selon lequel les parties peuvent convenir d'améliorer la protection du travailleur sans toucher au minimum légal, par exemple en prolongeant la période pendant laquelle le salaire reste dû ou en prévoyant d'autres causes d'empêchement que celles retenues dans la loi;
- **Le régime dérogatoire** (alinéa 4) selon lequel les parties peuvent, par un accord écrit, un contrat type ou une convention collective déroger au système légal à condition d'accorder au travailleur des prestations au moins équivalentes.

L'art. 324a alinéa 1 du CO pose trois conditions au versement du salaire en cas d'empêchement de travailler:

- l'empêchement doit être non fautif;
- la cause de l'empêchement doit être inhérente à la personne du travailleur;
- les rapports de travail doivent avoir duré plus de trois mois ou avoir été conclus pour plus de trois mois.

Si ces conditions sont remplies, l'employé(e) a droit au paiement de son salaire durant un temps limité.

En pratique cependant, soit par choix, soit parce qu'ils y sont contraints en application d'une convention collective de travail (CCT), beaucoup d'employeurs ont conclu une assurance perte de gain en cas de maladie, laquelle verse des indemnités perte de gain durant 720/730 jours.

Selon **l'article 8 du Code civil (CC)**, il appartient à celui qui revendique un droit de prouver les faits allégués à l'appui de ce droit.



Ainsi, **s'il ou elle veut prétendre au paiement de son salaire, l'employé(e) devra apporter la preuve que son empêchement de travailler est non fautif**<sup>1</sup>. A défaut d'une telle preuve, l'employeur n'aura pas d'obligation de payer le salaire.

En cas de maladie ou d'accident, le moyen le plus fréquemment utilisé pour prouver que l'empêchement de travailler est non fautif est la production d'un certificat médical, qui peut tout à fait être exigée pour une absence d'une journée<sup>2</sup>. Il est toutefois fréquent que le contrat de travail ne prévoie l'exigence de la production d'un certificat médical qu'après une absence de deux ou trois jours, afin de limiter les démarches administratives et les coûts de la santé<sup>3</sup>. Même si une telle clause figure dans le contrat de travail ou le règlement du personnel, l'employeur a toujours la possibilité d'exiger de la part d'un employé la production pour l'avenir d'un certificat médical dès le premier jour d'absence s'il a des doutes quant au bien-fondé des absences de son employé. Cela ressort de son pouvoir de donner des directives au sens de l'art. 321d du CO<sup>4</sup>.

Le **certificat médical** ne constitue pas une preuve absolue d'un empêchement non fautif de travailler<sup>5</sup>, notamment s'il peut être démontré que la maladie attestée n'est pas la cause de l'absence ou que le certificat médical a été établi a posteriori avec un effet rétroactif de plusieurs semaines<sup>6</sup> ou encore lorsque, malgré l'existence d'un certificat médical, l'attitude du travailleur démontre qu'il est parfaitement apte au travail<sup>7</sup>.

L'auteur d'un certificat médical doit être un médecin, i.e. un professionnel, au bénéfice d'une autorisation d'exercer et dont l'activité consiste «à l'endroit des êtres humains, à poser des diagnostics, décider et appliquer les thérapies»<sup>8</sup>. L'auteur du certificat médical doit être habilité à poser un diagnostic médical dans son domaine de compétence.

**... l'employé(e) devra apporter la preuve que son empêchement de travailler est non fautif. A défaut d'une telle preuve, l'employeur n'aura pas d'obligation de payer le salaire.**

Ainsi, **en matière de maternité**, c'est le «médecin traitant qui suit la travailleuse pendant sa grossesse et sa maternité» (art. 2 al. 1 OProMa<sup>9</sup>), soit en principe un gynécologue-obstétricien, qui délivrera le certificat d'aptitude ou d'inaptitude. L'objectif est ici la poursuite de l'activité de la travailleuse dans des conditions adaptées. L'évaluation se fera en tenant compte de divers éléments (art. 2 al. 2 et 3 OProMa), dont l'analyse des risques au sein de l'entreprise par un spécialiste (art. 63 al. 1 OLT1 qui renvoie aux art. 11a et suivants OPA). L'art. 17 OProMa précise qu'il s'agit notamment des médecins du travail et des hygiénistes du travail.

Dans tous les cas, il découle du devoir de fidélité de l'art. 321a al. 1 du CO que l'employé(e) doit informer immédiatement l'employeur de ses absences, notamment d'une incapacité de travailler liée à la grossesse, même si celle-ci ne constitue pas une «maladie», ni juridiquement ni médicalement<sup>10</sup>. ■

<sup>1</sup> Arrêt du TF 8C\_760/2012 du 4 septembre 2013.

<sup>2</sup> Rémy Wyler, Boris Heinzer, Aurélien Witzig, Droit du travail, 5e éd., Bern, 2024, p. 298.

<sup>3</sup> Sur cette question voir Olivier Subilia, Jean-Louis Duc, Droit du travail, Lausanne 2010, no 119 et suivants ad. art. 324a du CO.

<sup>4</sup> Philippe Carruzzo, le contrat individuel de travail, op.cit., no 6 ad art. 324a du CO.

<sup>5</sup> Arrêt du TF 1C\_64/2008 du 14 avril 2008.

<sup>6</sup> Arrêt du TF 4C.156/2005 du 28 septembre 2005; JAR 1999, p. 269.

<sup>7</sup> JAR 1993, p. 144 et JAR 1980, p. 209; voir aussi arrêt du TF 4A\_89/2010 du 27 juillet 2010.

<sup>8</sup> Selon la Loi fédérale sur les professions médicales, LPMéd (cf. Recueil systématique du droit fédéral – RS 811.11)

<sup>9</sup> Ordonnance sur la protection de la maternité – RS 822.111.52

<sup>10</sup> Arrêt du TF 4A\_521/2016 du 1er décembre 2016.

# NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel

 **rigips**  
SAINT-GOBAIN

**FIXIT**<sup>®</sup>

**HGC** 

 **GETAZ**

**miauton**

 **NUANCES  
UNIKALO**  
partenaire du peintre

 **ecophon**  
SAINT-GOBAIN

**PiROSIG**

**REICHENBACH SA**  
  
PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

 **ISOVER**  
SAINT-GOBAIN



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

**LES VRAIS PROS!**  
... mettent en œuvre des matériaux de qualité...

# Formation professionnelle SUPÉRIEURE



**La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, en collaboration avec l'ASEPP - Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, est l'organe responsable des différents examens pour les cursus de la formation professionnelle supérieure de peintre et plâtrier, soit chef de chantier, brevet fédéral de contremaître et maîtrise fédérale.**

Les dates d'examens à venir sont diffusées dans votre magazine professionnel ainsi que sur le site internet [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la FREPP.

## Prochaines dates d'examens et de cours

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au secrétariat de la FREPP.

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion  
[formation@frepp.ch](mailto:formation@frepp.ch), [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

### PEINTRE

#### Diplôme fédéral de maître peintre DF-02-PE

Examen pratique: ve 6 février 2026 (journée)  
 Examen écrit: sa 7 et 14 février 2026 (le matin)  
 Examen oral: sa 7 et 14 février 2026 (l'après-midi)  
 Travail de projet: ve 13 février 2026 (journée)

#### Brevet fédéral de contremaître peintre BF-04-PE

Examen pratique: ve 19 septembre 2025 (journée)  
 Examen écrit: sa 20 et 27 septembre 2025 (le matin)  
 Examen oral: sa 20 septembre 2025 (l'après-midi)  
 Travail de projet: ve 26 septembre 2025 (journée)

#### Chef de chantier peintre CC-05-PE

Examen pratique: je-ve 5 et 6 mars 2026 (journée)  
 Examen écrit: sa 14 et 21 mars 2026 (le matin)  
 Examen oral: sa 14 et 21 mars 2026 (l'après-midi)

#### Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: Début en janvier 2026  
 Brevet de contremaître: Automne 2024 (en cours)  
 Maîtrise fédérale: Automne 2024 (en cours)

### PLÂTRIER

#### Diplôme fédéral de maître plâtrier DF-02-PL

Remise des thèmes choisis: début novembre 2025  
 Début du travail de diplôme: ve 19 décembre 2025  
 Remise du travail de diplôme: lu 2 mars 2026  
 Défense du travail de diplôme: sa 25 avril 2026

#### Brevet fédéral de contremaître plâtrier BF-03-PL

Examen oral: ve 27 février 2026 (journée)  
 Examen écrit: sa 28 février 2026 (journée)  
 Travail de projet: ve 19 juin 2026 (journée)

#### Certificat de chef de chantier plâtrier CC-04-PL

Examens: 1<sup>er</sup> semestre 2027  
*(détails à suivre)*

#### Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: Début en janvier 2026  
 Brevet de contremaître: Février 2025 (en cours)  
 Maîtrise fédérale: Automne 2024 (en cours)



# CONFORT, ÉLÉGANCE ET HIGH-TECH TOUT EN UN

**Sika® ComfortFloor®** – UN SOL UNIQUE EXCLUSIF À L'OPTIQUE MINÉRALE ET NATURELLE

Le design contemporain séduit par des alternatives attrayantes aux revêtements de sol traditionnels. Les revêtements de sol Sika ComfortFloor® allient design et haute performance de manière élégante. Sika ComfortFloor® Aton FX et Sika ComfortFloor® Nature dégagent une agréable sensation de confort grâce à leurs couleurs sobres. Un aspect moderne et une haute performance pour des solutions intelligentes dans les habitations et les locaux commerciaux caractérisent ces revêtements de sol. Des palettes de couleurs soigneusement composées sont disponibles pour des idées d'aménagement individuel.



[www.sika.ch](http://www.sika.ch)

BUILDING TRUST



**rigips**  
SAINT-GOBAIN



## RiDoor® fineline

*Systèmes de portes battantes à fleur de surface pour cloisons en construction à sec*

RiDoor® fineline propose des portes sans huisserie apparente, intégrées à fleur de surface dans le mur. Ces portes élégantes sont également disponibles dans des variantes à hauteur de plafond et créent une esthétique moderne et homogène.

[rigips.ch/fr](http://rigips.ch/fr)

SAINT-GOBAIN



Votations fédérales du 28 septembre 2025

# Suppression de l'impôt sur la valeur locative : une FAUSSE bonne idée !

**La suppression de l'impôt sur la valeur locative pourrait coûter cher : perte de déductions fiscales, risque de dégradation du bâti et nouvel impôt sur les résidences secondaires. Nous voterons cet automne.**

Baptiste Monnard  
Président de la FREPP

Le peuple suisse sera invité en automne à se prononcer sur le fait de donner la possibilité aux cantons d'introduire un impôt sur les résidences secondaires afin de compenser la suppression de l'impôt sur la valeur locative du logement utilisé pour ses propres besoins. Si cette suppression n'était pas liée au fait que les frais de rénovation et d'entretien ainsi que les intérêts de la dette hypothécaire ne soient plus déductibles de votre déclaration d'impôt, alors j'y serais tout à fait favorable. Mais il ne sera plus possible de déduire les frais de rénovation, d'entretien et d'amélioration énergétiques du bâtiment, et le jeu n'en vaut pas la chandelle, car :

- l'économie réalisée en supprimant l'impôt sur la valeur locative ne suffira pas à compenser les déductions possibles dans tous les cas (elle se transformera même en perte dans de nombreuses situations),
- les propriétaires auront tendance à espacer, voire à repousser trop loin, les nécessaires rénovations de leur bien

immobilier, ce qui conduira à une baisse de valeur importante du parc immobilier de notre pays,

- les propriétaires seront tentés par l'offre la moins chère et auront tendance à faire réaliser les travaux «au noir»,
- connaissant la voracité du fisc de nos cantons romands et de nos communes, la possibilité pour ces dernier(ère)s d'introduire un impôt sur les résidences secondaires sera saisie instantanément.

**« Au final donc, pour un gain d'impôt immédiat présumé, le retour de manivelle va coûter nettement plus cher... ».**

*Baptiste Monnard*

Au final donc, pour un gain d'impôt immédiat présumé, le retour de manivelle va coûter nettement plus cher et nuira à la qualité, à la salubrité, à l'efficacité énergétique et à l'esthétique de l'ensemble de notre patrimoine bâti, et au final, à la qualité de vie de tou(te)s les habitant(e)s de Suisse.

En résumé, je vous invite donc, le 28 septembre prochain, à refuser la modification de la Constitution suisse qui permettrait aux cantons et communes de lever un impôt sur les résidences secondaires, ce qui aurait pour conséquences la suppression de l'impôt sur la valeur locative, des déductions des frais de rénovation de votre logement et des intérêts hypothécaires.

Merci d'avance de votre vote en faveur des intérêts bien compris de toutes nos entreprises romandes de plâtrerie-peinture. ■

PEINTURES D'INTÉRIEUR

AkzoNobel



Michael,  
Maître peintre

Hilde,  
Maître peintre



TRANSFORMER  
CHAQUE MUR  
EN HIT,  
ENSEMBLE !

Tout va bien ? Mais bien sûr !  
Ensemble avec Herbol, vous êtes  
une équipe imbattable !

**Herbol**  
Tout simplement fiable.

[www.sikkens-center.ch](http://www.sikkens-center.ch)

# TRANSMISSION PME

Transmission-PME est une société **suisse** spécialisée dans la **vente d'entreprises** en Romandie depuis plus de **20 ans**. Nos équipes vous accompagnent durant tout processus d'**achat ou de vente d'entreprises** en Suisse romande.

Nous avons actuellement **trois entreprises à vendre** susceptibles de vous intéresser :

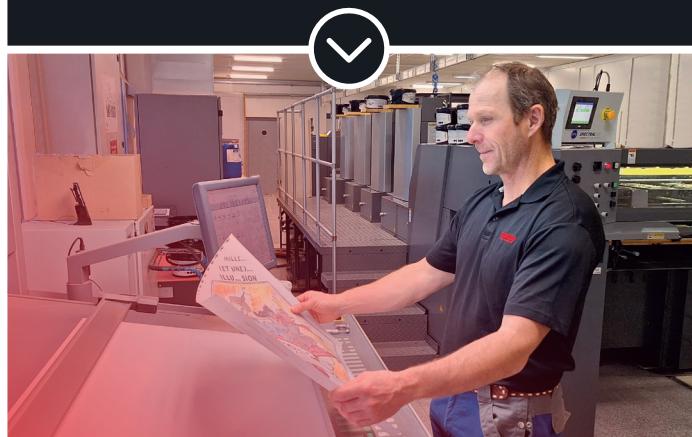
- **Entreprise de plâtrerie-peinture** sur l'arc lémanique de plus de 25 employés, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 5 millions de francs  
Ref : projet Matisse
- **Entreprise de plâtrerie-peinture** sur l'arc lémanique de 5 personnes réalisant plus de 1 million de francs de chiffre d'affaires  
Ref : projet Modigliani
- **Entreprise de ventilation/climatisation** sur l'arc lémanique de plus de 12 personnes, réalisant un chiffre d'affaires de plus 4 millions de francs.  
Ref : projet Calder

Transmission-PME · Tél.: 022 751 38 00 · [www.tpme.ch](http://www.tpme.ch)

**Gessler**

1859

Passez du virtuel  
à la réalité du papier



IMPRIMERIE GESSLER SA | 1950 SION  
027 327 72 33 | [info@gesslersa.ch](mailto:info@gesslersa.ch) | [www.gesslersa.ch](http://www.gesslersa.ch)

# SÉCURITÉ au travail

L'AMIANTE représente encore un **DANGER** pour les travailleurs bien que son utilisation soit interdite depuis longtemps. Les bâtiments construits **AVANT 1990** renferment souvent des produits amiantés. Une **EXPOSITION** à l'amiante peut avoir de **GRAVES CONSÉQUENCES**!



Renseignez-vous sur la procédure à suivre en cas de présence suspectée d'amiante en téléchargeant la brochure Suva réf. 84052.

---

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud: **Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail**  
FREPP - Tél. 027 322 52 60 - [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch) - [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)  
Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - [www.gpg.ch](http://www.gpg.ch) - [gpg@fer-ge.ch](mailto:gpg@fer-ge.ch)

---

LA SOLUTION LA PLUS RAPIDE  
POUR LA FINITION DE TOUS  
LES PETITS TRAVAUX



**dimatec**  
The Airless company

**Ultra®  
QuickShot™**

- Une finition airless parfaite
- Gâchette à réponse instantanée
- Portabilité & commodité



Dévourez plus



Afin de compléter son équipe,  
le Techno GR est à la recherche d'un

# APPLICATEUR

dans le domaine de la peinture.

**Profil:**

- Compétences pour les techniques d'application
- Expérience des chantiers
- Motivation à travailler en équipe

Le Techno GR est un groupe paritaire constitué de collaborateurs techniques, de fabricants de peintures et membres du GR (groupement romand) de l'USVP (Union suisse de l'industrie des peintures et vernis) et de maîtres peintres membres de la FREPP.

**Le Techno GR:**

- alimente l'organisme officiel de la FREPP (FREPP Info) en articles techniques au rythme d'au moins un article par parution. Ces articles concernent les peintures, les vernis, les produits auxiliaires, ainsi que leurs modes d'application. Les articles, toujours neutres, sont signés par l'auteur au nom du Techno GR;
- participe, par l'intermédiaire d'un de ses représentants, aux séances de la commission de rédaction du journal FREPP Info;
- est le porte-parole technique auprès d'instances officielles diverses;
- collabore avec la FREPP pour la publication de recommandations et/ou de fiches techniques.

Si vous êtes intéressé ou pour tout complément d'information, veuillez contacter le secrétariat de la FREPP au 027 322 52 60 ou par e-mail [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch).

**“RESTEZ COOL...**

**DEDANS ET DEHORS !”**

**“ J'EN PROFITE ! ”**



**DU 9 JUIN AU 31 JUILLET 2025**

**1 GLACIÈRE  
OFFERTE\***

**POUR L'ACHAT DE 2 SACS DE 15KG  
OU 4 SACS DE 5KG DE MUR EX®,  
FIBAREX® ou TX 110®**



\*DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

RETROUVEZ TOUTES NOS CONSEILS  
[toupret.ch](http://toupret.ch)

**TOUPRET®**  
L'ENDUIT DES PROFESSIONNELS

OFFRE RÉSERVÉE AUX DISTRIBUTEURS EN SUISSE ET NON CUMULABLE AVEC TOUTE AUTRE PROMOTION, CONDITIONS PARTICULIÈRES, PÉRIODES OU  
EXCEPTIONNELLES. SUR LA LIMITÉ DES STOCKS DISPONIBLES. POUR TOUT CONTRAT DE VENTE, VILLEURS SAIS 1120. Photo: Suisse

Un ouvrage réalisé avec la collaboration de la maison Reichenbach

# Le Manuel du PAPIER PEINT



## PRIX

**«Formation» et membres:** Fr. 37.-  
**Autres:** Fr. 52.-

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la FREPP  
 au 027 322 52 60 ou [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)

Il se compose de deux parties dont la première aborde les sujets suivants:

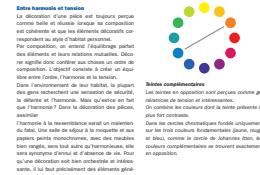
- Décoration et tendances.
- Les coloris, les motifs, l'effet des couleurs, conseils de décoration, les éléments qui agissent optiquement et modifient la perception de l'espace.
- L'histoire des papiers peints.
- Les types de papiers peints, la production, les procédés d'impression et la détermination des besoins.

La deuxième partie touche aux aspects plus techniques:

- Sigles, symboles et caractéristiques de qualité.
- Connaissance de base et principes de précaution.
- Genres de revêtements muraux.
- Echantillons originaux avec pages techniques, colles et modes de pose.

Manuel du papier peint Partie 1

### DÉCORER avec des papiers peints



Manuel du papier peint Partie 2

### L'EFFET des couleurs



Manuel du papier peint Partie 3

### COLORIS des papiers peints



Le système chromatique RGB qui servira dans les couleurs par luminosité, saturation et tonalité, sous la forme d'un cylindre, la ligne équatoriale duquel indique les couleurs primaires et secondaires, et les couleurs secondaires, à savoir le blanc, le gris et le noir.



2<sup>e</sup> trimestre 2025

# Indice de la CONSTRUCTION

**Au deuxième trimestre, l'activité de construction devrait diminuer de 0,1 % par rapport à l'année précédente, selon l'indice de la construction. Le génie civil affiche une évolution positive (+0,9 %), tandis que le bâtiment se redresse progressivement, avec un recul estimé à -0,7 %, moins prononcé que précédemment. Pour l'ensemble de l'année 2025, une augmentation du chiffre d'affaires de 1,1 % est attendue dans le secteur principal de la construction.**

<b>Valeur</b> de l'indice au 2 <sup>e</sup> trimestre 2025 :	<b>99 pts</b>
<b>Variation</b> par rapport au trimestre précédent :	<b>+ 1,3 %</b>
<b>Variation</b> par rapport au même trimestre de l'année précédente :	<b>- 0,1 %</b>

SSE – Société suisse des entrepreneurs

Selon l'indice de la construction, le secteur du logement devrait enregistrer une légère baisse de 0,3 % au deuxième trimestre 2025 par rapport à l'année précédente. Des taux de croissance positifs sont prévus à partir du troisième trimestre. Environ un quart à un tiers du volume total des demandes de construction de logements est destiné au secteur principal de la construction. Entre janvier et avril de cette année, les demandes de permis de construire pour des logements ont atteint environ 11 milliards de francs. Bien que cela représente une baisse d'environ 13 % par rapport à la même période en 2024, ce chiffre reste supérieur à ceux des années précédentes. Ces données suggèrent une reprise de la construction de logements au second semestre 2025, avec une croissance probable en 2026. Toutefois, il est peu probable que les 50 000 nouveaux logements nécessaires par an soient construits.

## Construction économique

Le secteur de la construction économique devrait rester à un niveau inférieur à la moyenne dans un avenir proche. Une baisse du chiffre d'affaires de 3 % est prévue pour le deuxième trimestre 2025 par rapport à l'année précédente. Les perspectives indiquent une croissance très modeste. L'économie suisse devrait croître de 0,5 % à 1,0 % cette année. Les droits de douane internationaux et les différends commerciaux alimentent l'incertitude, incitant les entreprises à retarder leurs investissements en équipements et en construction.

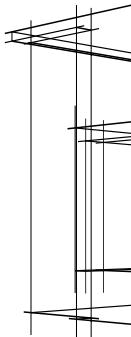
Ces données suggèrent une reprise de la construction de logements au second semestre 2025, avec une croissance probable en 2026. Toutefois, il est peu probable que les 50 000 nouveaux logements nécessaires par an soient construits.

## Bâtiment public

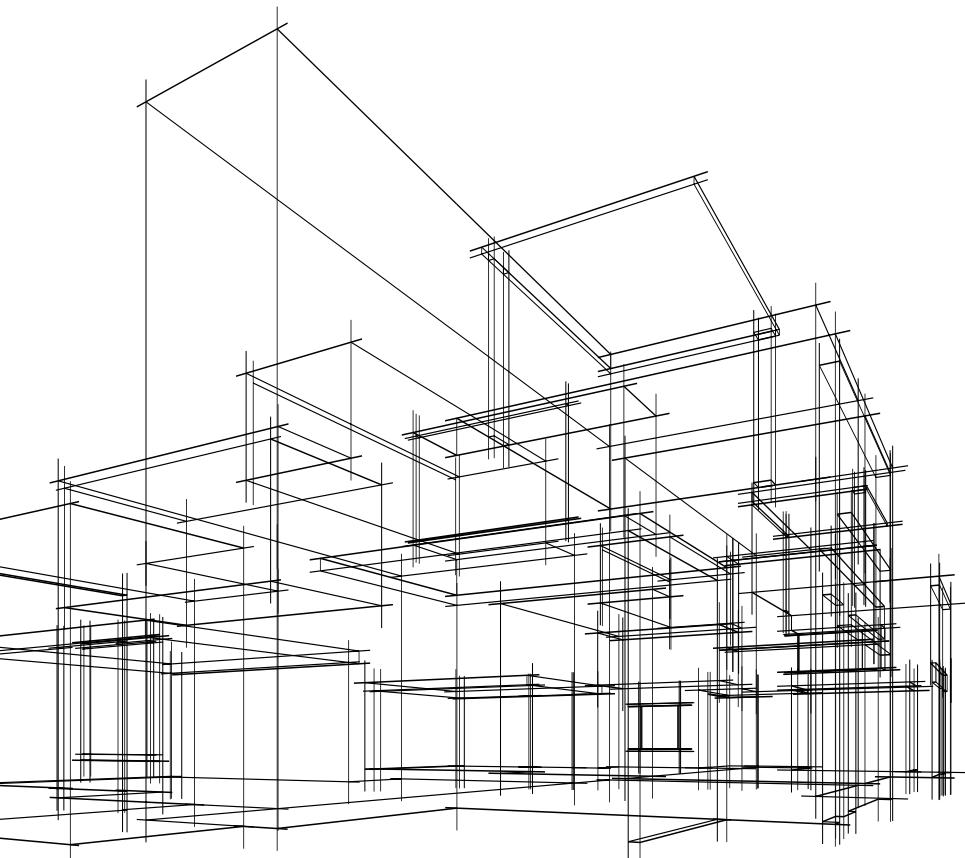
Par rapport à la dernière édition de l'indice de la construction, le bâtiment public a surpris positivement. L'activité de construction au premier trimestre 2025 a dépassé les prévisions. Les fortes entrées de commandes améliorent également les perspectives à moyen terme. Au cours des quatre prochains trimestres, ce secteur devrait connaître une légère croissance, contrairement aux prévisions antérieures qui anticipaient une baisse.

## Génie civil public

Le génie civil public a augmenté son chiffre d'affaires de 300 millions de francs, soit 4 %, en 2024 par rapport à l'année



Année	2023			2024			2025		Variation par rapport au		
	Trimestre	III	IV	I	II	III	IV	I	II	1 <sup>er</sup> trim. 2025	2 <sup>e</sup> trim. 2024
Indice de la construction	102	100	100	99	99	97	98	99	98	+ 1,3 % ↗	- 0,1 % ↘
Bâtiments	101	100	100	99	97	95	96	98	98	+ 1,6 % ↗	- 0,9 % ↘
Logements	103	101	101	100	97	95	97	99	99	+ 2,6 % ↗	- 0,3 % ↘
Autres secteurs	95	95	97	95	95	93	94	93	93	- 0,1 % ↘	- 2,7 % ↘
Bâtiments publics	101	103	101	99	99	98	97	99	99	+ 2,0 % ↗	- 0,1 % ↘
Génie civil	104	101	99	100	101	99	100	101	101	+ 1,1 % ↗	- 0,7 % ↘



## Description de la méthode

L'indice de la construction prévoit le chiffre d'affaires désaisonnalisé pour le trimestre suivant ainsi que la tendance pour les trois trimestres suivants.

Jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, l'indice de la construction a été publié en collaboration entre Credit Suisse et la Société suisse des entrepreneurs. Depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2023, la SSE publie l'indice de la construction en régie propre.

Avec cette reprise, la méthodologie a été actualisée. Désormais, le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 a été calibré sur une valeur de 100 points. Les données de l'enquête trimestrielle de la SSE sur les entrées de commandes, les réserves de travail et les projets de construction restent la source principale pour les prévisions. En outre, les demandes de permis de construire, les appels d'offres publics, les taux d'intérêt et les matériaux de construction sont pris en compte dans les prévisions de l'indice de la construction. L'indice de la construction est une régression linéaire.

précédente. Les carnets de commandes restent bien remplis et le taux d'utilisation des capacités est élevé. Ce secteur promet de continuer à croître au cours des prochains trimestres. Pour le deuxième trimestre 2025, l'indice de la construction prévoit une augmentation du chiffre d'affaires de 2 %.

### Génie civil privé

Le génie civil privé a enregistré des résultats étonnamment positifs au cours des derniers trimestres. Cette évolution favorable pourrait s'expliquer par le début des travaux de terrassement nécessaires à la construction de logements. Les travaux de terrassement constituent la majeure partie du secteur du génie civil privé. À court terme, ce secteur pourrait toutefois connaître un léger ralentissement. ■

# Impressum

**Editeur** Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture  
Rue de la Dent-Blanche 8  
1950 Sion  
**PéIODICITÉ** Trimestrielle  
**Abonnement** Fr. 39.20 par année (HT)

T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

**Direction**  
Marcel Delasoie, directeur  
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

**Edition et administration**  
Romy Hintz, adjointe de direction  
T 027 322 52 64 – romy.hintz@frepp.ch

**Rédaction, conception et publicité**  
Xavier Saillen, responsable d'édition  
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

**Publicité (Suisse alémanique)**  
Stumpf Medien AG  
T 044 858 38 00 – info@stumpfmedien.ch

© Copyright FREPP – La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publi-reportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Le FREPP Info est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m<sup>2</sup> et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m<sup>2</sup>.

# Agenda 2025

29 août	Assemblée des délégués FREPP (VS)
17-21 septembre	SwissSkills 2025
28 septembre	Votations fédérales
3 octobre	Assemblée générale AFEPP (FR)
18-23 novembre	Salon des métiers et de la formation (VD)
25-30 novembre	Cité des métiers (GE)
30 novembre	Votations fédérales

## 2026

8 mars	Votations fédérales
24 avril	Assemblée générale AVMP (VS)
14 juin	Votations fédérales
10-16 septembre	Capa'Cité (NE)
27 septembre	Votations fédérales
29 novembre	Votations fédérales

## Bulletin de commande

4 <sup>e</sup> de couverture	Fr. 3600.-			
3 <sup>e</sup> de couverture (page de droite)	Fr. 3000.-			
2 <sup>e</sup> de couverture (face sommaire)	Fr. 3200.-			
Page face à l'édito	Fr. 3100.-			
1 page annonce	Fr. 2500.-			
1/2 page horizontale	1/2 page verticale	Fr. 1250.-		
1/4 page horizontale	1/4 page verticale	Fr. 625.-		
<b>Nombre de parutions :</b>	1	2	3 (-5 %)	4 (-10%)
			5 (-10%)	6 (-15%)
<b>Pour l'(les) édition(s) de :</b>	N° 1 20.....	N° 2 20.....		
	N° 3 20.....	N° 4 20.....		

Société: .....

Responsable: .....

Adresse: .....

NPA/ Lieu: .....

Téléphone: .....

e-mail: .....

Date: .....

Signature: .....

Inspiré par la nature.

# Par conviction.

Nous agissons avec audace, innovons et sommes conscients de nos responsabilités. Bosshard, c'est de l'expérience et de la passion: notre engagement pour la vraie qualité suisse.





## RUCOWOOD

### Protection pour bois

Sous la marque RUCOWOOD, nous réunissons nos lasures et peintures de protection du bois, qui préservent la beauté naturelle du bois pendant de nombreuses années. Une protection du bois de haute qualité qui allie parfaitement esthétique et fonctionnalité.

- Protection fiable contre les rayons du soleil et l'humidité
- Conserve l'aspect naturel du bois pendant de nombreuses années
- Vaste gamme de produits allant des couches de fond aux revêtements couvrants et lasurants
- Liants de haute qualité comme l'huile de lin, les acrylates et les résines alkydes – parfaitement adaptés au bois



RUCOWOOD:  
produits clas-  
siques et nou-  
veautés sous un  
même nom

[www.ruco.ch](http://www.ruco.ch)



Peintures de qualité suisse